





Sommaire

Le regard de Pierre-Yves Massot	4
In den Augen von Pierre-Yves Massot	4
Notes liminaires	6
Einleitende Bemerkungen	6
Le Conseil d'administration	7
Didier Castella, Président du Conseil d'administration	9
Serge Collaud, Directeur général	10
Serge Collaud, Generaldirektor	12
Didier Castella, Präsident des Verwaltungsrats	13
Qualité - Risques - Sécurité - Sûreté	14
L'état des commandes et des mandats	14
L'innovation et le développement	15
L'image de marque	16
Les principales activités de 2022	17
Chiffres clés 2022	28
Perspectives	30
TPF Holding Comptes 2022	31
Principes régissant l'établissement des comptes annuels	36
Groupe TPF Comptes 2022	47
Principes régissant l'établissement des comptes annuels	53
Impressum	71

Le regard de Pierre-Yves Massot

Dès mon arrivée dans le canton de Fribourg, j'ai été marqué par la présence des Transports publics fribourgeois. Que ce soit les bus du réseau urbain, les trains qui sillonnent la campagne ou les bus régionaux, les TPF font partie intégrante du paysage. Laissez vagabonder votre regard quelques instants sur la ligne d'horizon et vous verrez passer, au loin, un véhicule à points rouges. C'est ce qui m'a inspiré pour réaliser ce mandat photographique. Telles certaines toiles des maîtres de la peinture néerlandaise sur lesquelles de petits personnages sont incrustés au paysage, j'ai désiré illustrer la présence des TPF dans les décors – naturels et bâtis – du canton de Fribourg. Une présence qui rime avec durabilité, dans l'histoire et pour l'environnement.

Biographie

Pierre-Yves Massot est un homme de mouvement. Paradoxal pour celui dont le métier est de figer l'instant. Né en 1977 à Avignon, il mène des études en journalisme à l'Université de Fribourg à la fin des années 1990. Curiosité insatiable, regard pertinent sur l'actualité, il travaille comme photographe au quotidien La Liberté, tout en obtenant son diplôme de journaliste professionnel. Engagement marqué, respect de l'Humain, son travail va se porter sur celles et ceux qui ont dû fuir leur pays: les requérant-es d'asile. Encore une fois, le mouvement – contraint – sur lequel Pierre-Yves pose son regard empreint de respect et qui sera récompensé du Swiss Press Photo 2004.

Le mouvement toujours avec trois séjours de six mois: Russie, Brésil et Berlin où il effectue une résidence dans l'appartement que le canton de Fribourg met à disposition des artistes dans la capitale allemande. Pierre-Yves Massot retourne sur les bancs de l'université pour étudier la sociologie et l'histoire de l'art. De quoi parfaire son regard. Responsable de la rédaction image d'un magazine, photographe indépendant dans la presse et la communication, projets personnels à foison... Pierre-Yves Massot est ici et là, au gré des rencontres et où sa curiosité le porte tel le vent. Décidément, un homme de mouvement.

In den Augen von Pierre-Yves Massot

Bei meiner Ankunft im Kanton Freiburg fiel mir sofort auf, wie präsent die Freiburgischen Verkehrsbetriebe sind. Seien es die Busse der Stadtlinien oder die Züge und Regionalbusse, die durch die Landschaft gleiten: Die TPF sind ein fester Bestandteil des Landschaftsbilds. Lassen Sie Ihren Blick kurz über den Horizont schweifen, und Sie sehen bestimmt ein rot gepunktetes Fahrzeug in der Ferne. Das hat mich für diesen fotografischen Auftrag inspiriert. Wie in den Gemälden der niederländischen Meister, auf denen kleine Figuren Teil der Umgebung bilden, wollte ich die Präsenz der TPF in der – natürlichen und bebauten – Kulisse des Kantons Freiburg illustrieren. Eine Präsenz, die Tradition hat und nachhaltig ist – für den Schutz unserer Umwelt.

Biografie

Pierre-Yves Massot ist ständig in Bewegung. Eigentlich widersprüchlich für jemanden, dessen Beruf es ist, Augenblicke festzuhalten. Der Fotograf wurde 1977 in Avignon geboren und studiert Ende der 90er-Jahre Journalismus an der Universität Freiburg. Mit seiner unersättlichen Neugierde und seinem scharfen Blick auf den Alltag arbeitet er parallel zu seinem Studium zum Berufsjournalisten als Fotograf für die französische Tageszeitung La Liberté. Seiner Arbeit ist ein klares Engagement, eine Achtung der Menschen zu entnehmen. Er widmet sich zunächst Menschen, die ihr Land verlassen mussten: Asylsuchende. Auch hier wird der Fotograf durch die – gezwungene – Bewegung geprägt. Für seine respektvolle Arbeit wird er mit dem Swiss Press Photo-Preis 2004 ausgezeichnet.

Erneut lässt er sich durch die Bewegung leiten und verbringt je sechs Monate in drei Ländern: Russland, Brasilien und Berlin. In Deutschland wohnt er als Artist in Residence in einer Wohnung, die der Kanton Freiburg Künstlerinnen und Künstlern zur Verfügung stellt. Pierre-Yves Massot kehrt danach an die Universität zurück, um Soziologie und Kunstgeschichte zu studieren. Dies stärkt seinen Blick. Er arbeitet als Leiter der Bildredaktion einer Zeitschrift, als unabhängiger Pressefotograf und im Auftrag von Kommunikationsabteilungen, und reiht zahlreiche persönliche Projekte aneinander ... Pierre-Yves Massot ist überall, wo ihn seine Begegnungen und seine Neugierde hinführen. In der Tat ein Mann in Bewegung.



Notes liminaires

Transports publics fribourgeois Holding
(TPF) SA

Le présent rapport de gestion est destiné à l'Assemblée générale des actionnaires de Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA du 2 juin 2023. Il expose les chiffres, les faits et les événements relatifs à la société Holding, ainsi que les activités des trois sociétés filles: Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA, Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA et Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA.

Il traite aussi de la volonté globale d'innovation de la Direction générale afin de positionner l'entreprise en tant qu'acteur de la mobilité fribourgeoise, dans une vision d'efficacité quant à son intégration dans le réseau national. Il comprend également les résultats et bilan de la Holding et les comptes consolidés du groupe.

Cette publication imprimée présente spécifiquement les comptes de Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA. Le sigle TPF représente les Transports publics fribourgeois dans leur ensemble.

Einleitende Bemerkungen

Freiburgische Verkehrsbetriebe Holding
(TPF) AG

Der vorliegende Geschäftsbericht ist für die Generalversammlung der Aktionäre der Freiburgischen Verkehrsbetriebe Holding (TPF) AG vom 2. Juni 2023 bestimmt. Er enthält die Zahlen, Fakten und Ereignisse im Zusammenhang mit der TPF-Holding sowie die Aktivitäten der drei Tochtergesellschaften: Freiburgische Verkehrsbetriebe Verkehr (TPF TRAFIC) AG, Freiburgische Verkehrsbetriebe Infrastruktur (TPF INFRA) AG und Freiburgische Verkehrsbetriebe Immobilien (TPF IMMO) AG.

Er zeigt auch die allgemeine Innovationsbereitschaft der Generaldirektion auf, um die TPF-Holding als bedeutsame Akteurin der Mobilität im Kanton Freiburg in einer effizienzbetonten Vision und hinsichtlich ihrer Integration in das nationale Netzwerk zu positionieren. Der Geschäftsbericht präsentiert die Ergebnisse und die Bilanz der Holdinggesellschaft sowie die konsolidierten Abschlüsse der Gesellschaftsgruppe.



Le Conseil d'administration

Organe du 21 juin 2022

Katharina Thalmann-Bolz, Jacques Bourgeois, Pierre-Olivier Nobs, Luca Buffolo, Alain Barbey, Nadine Gobet (Vice-Présidente), Didier Castella (Président), Serge Collaud (Directeur général), Laurent Dietrich, Valérie Piller-Carrard, Olivier Jolissaint (Secrétaire général), Jérôme Carrard (Directeur général adjoint).

Didier Castella,

Président du Conseil d'administration

J'ai pris mes fonctions de Président du Conseil d'administration des TPF lors de l'Assemblée générale du 21 juin 2022 à la suite de la démission de Georges Godel en janvier, la Présidence ad interim étant assurée par l'actuelle Vice-présidente, Nadine Gobet. Je remercie les actionnaires de la confiance témoignée en me nommant à cette fonction. Conscient des responsabilités et des défis à relever, je me suis lancé dans cette tâche avec enthousiasme et humilité. Je tiens aussi à remercier Nadine et Georges pour le travail accompli à la tête du groupe TPF. Tous deux ont su garder le cap dans cette tempête appelée COVID-19, encore omniprésente en ce début d'année 2022.

Malgré la situation générale incertaine, les TPF ont poursuivi sans relâche leur mission de service à la population, mettant tout en œuvre pour garantir leurs prestations à la satisfaction de leurs commanditaires. Le groupe TPF a investi CHF 195 millions en 2022, confortant son rôle d'acteur majeur de l'économie fribourgeoise. Parmi ces investissements, TPF IMMO a poursuivi ses grands chantiers, notamment à Bulle et à Châtel-St-Denis, pour un montant total de CHF 38.6 millions.

TPF INFRA a investi CHF 94.5 millions. Cette somme a permis de finaliser, avec succès, les gares de Bulle et de Gruyères et de renouveler les voies entre Villars-sous-Mont et Neirivue, entre Gruyères et Enney et sur le tronçon entre La Verrerie et Vaulruz-Sud. Ces travaux d'amélioration des infrastructures offrent à la clientèle plus de confort, de sécurité et de ponctualité. En pleine inflation, dans un contexte financier difficile à la sortie de crise, les accords salariaux trouvés, à satisfaction de toutes et tous, entre les représentants du personnel, de la Direction et du Conseil d'administration démontrent la volonté commune de travailler ensemble pour le bien de l'entreprise, des collaborateur·rices et de notre clientèle.

Si en cette fin d'année, je ne peux que me réjouir du retour à la « normalité », les défis qui nous attendent sont nombreux. Ils sont surtout passionnants ! Je m'engage à poursuivre les efforts de mes prédécesseurs pour que les TPF continuent d'être un employeur attractif, innovant, proche de la population et des commanditaires, tout en maintenant notre haut niveau de qualité dans toutes nos prestations.

Ces défis sont ambitieux mais à notre portée grâce à l'esprit d'équipe qui nous anime. J'ai confiance dans le professionnalisme de celles et ceux qui font les TPF : collaboratrices et collaborateurs, membres de la Direction et du Conseil d'administration. Je tiens à vous remercier, toutes et tous, pour l'excellent travail accompli durant toute l'année.



Serge Collaud,

Directeur général

Cette année 2022 restera gravée dans nos mémoires. Débutée par une réduction, très temporaire, de notre horaire en raison de la pandémie de COVID-19, elle se termine par un record de fréquentation sur nos lignes. Avec près de 34,5 millions de voyageur-euses contre près de 30 millions l'année précédente, les TPF ont transporté le plus grand nombre de personnes de toute leur histoire. Ceci a été possible grâce à un retour de la clientèle au niveau d'avant COVID ainsi qu'à l'augmentation de nos prestations. Cette reprise atteste du lien qui nous unit non seulement à notre clientèle, mais aussi à nos commanditaires. Ceux-ci n'ont eu de cesse de permettre le développement de la mobilité en nous commandant de nouvelles prestations durant les dernières années. Je leur adresse mes remerciements, ainsi qu'à nos client-es, pour cette confiance qui prouve aussi notre fort engagement et la haute qualité de notre travail.

Afin de renforcer encore ces liens avec nos client-es, nous avons entrepris une réorganisation essentielle de notre Unité Clientèle. Celle-ci nous permet de développer de nouveaux produits, d'être au plus près des attentes de chacun-e et de gagner

en efficience. D'autres efforts ont été menés en interne pour concrétiser la vision de l'entreprise 2030 qui repose sur trois piliers : la durabilité, la robustesse des réseaux, et la diversification. En ce sens, nous avons déjà franchi un certain nombre d'étapes. Le succès du déploiement de SAP, véritable colonne vertébrale financière du Groupe TPF, constitue un exemple de cette modernisation qui a mobilisé une énergie constructive indispensable à la réalisation de nos ambitions. Sans oublier la certification « Fair-ON-Pay » du Groupe TPF qui atteste que nous respectons l'égalité salariale et qui nous permet de constater une augmentation régulière et réjouissante du nombre de collaboratrices.

Cette modernisation touche de nombreux secteurs de nos activités. Au niveau ferroviaire, l'année qui se termine a notamment vu l'ouverture de la ligne jusqu'à Broc-Village. Je me réjouis déjà de vivre l'aboutissement de ce vaste programme entrepris en Gruyère et qui connaîtra son point d'orgue avec l'arrivée du train jusqu'à Broc-Fabrique en août 2023, reliant ainsi la capitale fédérale à celle du chocolat, en passant par la capitale cantonale et le Chef-lieu de la Glâne.

Les TPF ont continué d'investir dans leur secteur immobilier en poursuivant leur stratégie de réaffectation d'anciennes friches en lieux de vie, de commerces et de services à haute valeur ajoutée. L'ouverture du Velâdzo Bulle prouve cette volonté de proposer une palette d'offres modernes aux habitant-es et aux touristes, tout en valorisant la mobilité et les produits de proximité. Modernisation aussi chez TPF TRAFIC avec l'entrée en fonction de véhicules électriques à recharge rapide sur la ligne 4 de l'Agglo, l'achat de nouveaux trolleybus à batterie et le lancement d'un projet-pilote qui nous permettra de tester une technologie prometteuse : l'hydrogène. Des exemples parmi d'autres qui démontrent la volonté marquée des TPF d'être un acteur innovant et engagé dans le développement durable.

Cette année 2022 est bien jalonnée de réussites. Des moments importants qui n'auraient pas pu se concrétiser sans l'engagement quotidien de tou-ttes les collaborateur-ices, de l'ensemble des cadres, des Directions des sociétés et de la Direction générale du Groupe TPF. Je vous adresse mes sincères remerciements pour ce travail qui couronne, chaque jour, notre devise « Ensemble, bâtissons votre mobilité » de réels succès !



Serge Collaud,

Generaldirektor

Das Jahr 2022 wird uns noch lange in Erinnerung bleiben. Es begann mit einer vorübergehenden Einschränkung unseres Fahrplanangebots aufgrund der Coronapandemie und endete mit einer rekordhohen Frequentierung auf unseren Linien. Mit fast 34,5 Millionen Reisenden, im Vergleich zu knapp 30 Millionen im Vorjahr, verzeichneten die TPF das höchste Passagieraufkommen ihrer Geschichte. Möglich gemacht wurde dies durch die Rückkehr der Kundenzahlen auf ein Vor-Krisen-Niveau sowie durch den Ausbau unseres Angebots. Diese Erholung zeugt von unserer Verbindung mit den Kundinnen und Kunden, sowie mit den Auftraggebern. Diese haben es uns immer und immer wieder ermöglicht, die Mobilität weiterzuentwickeln, indem sie uns in den vergangenen Jahren immer neue Leistungen bestellten. Ich möchte ihnen und auch unseren Kundinnen und Kunden meinen Dank aussprechen für ihr Vertrauen, das auch unser starkes Engagement und die hohe Qualität unserer Arbeit unter Beweis stellt.

Um die Beziehung zu unseren Kundinnen und Kunden weiter zu stärken, haben wir unsere Kundenabteilung neu organisiert. Diese Entwicklung ermöglicht es

uns, neue Produkte zu erarbeiten, näher an den Erwartungen aller Beteiligten zu sein und effizienter zu arbeiten. Intern wurden weitere Anstrengungen unternommen, um die Vision des Unternehmens für 2030 zu konkretisieren. Diese stützt sich auf drei Säulen: Nachhaltigkeit, Netzstabilität und Diversifizierung. Diesbezüglich haben wir bereits mehrere Etappen erreicht. Die erfolgreiche Einführung des SAP-Systems, das als finanzielles Rückgrat der TPF-Gruppe betrachtet werden kann, ist ein konkretes Beispiel dieser Modernisierung, die eine für die Erreichung unserer Ziele notwendige konstruktive Energie mobilisiert hat. Dann natürlich auch die «Fair-ON Pay»-Zertifizierung der TPF-Gruppe, die belegt, dass wir die Lohngleichheit einhalten. Sie ist auch Garantin dafür, dass wir einen regelmässigen und erfreulichen Anstieg der Anzahl Mitarbeiterinnen registrieren.

Die erwähnte Modernisierung berührt zahlreiche Bereiche unserer Geschäftstätigkeit. Im Bahnsektor war das Jahresende insbesondere durch die vollständige Inbetriebnahme der Bahnhöfe von Bulle und Gruyères geprägt, sowie durch die Eröffnung der Linie nach Broc-Village. Ich freue mich bereits darauf, das Ergebnis dieses umfangreichen Bauprogramms im Greyerzerland zu erleben. Denn mit der Ankunft der Züge in Broc-Fabrique im August 2023 erhält die Bundesstadt Bern eine direkte Verbindung zur Hauptstadt der Schokolade.

Die TPF haben auch in Immobilienprojekte investiert und verfolgen weiter ihre Strategie, ehemalige Industriebrachen zu neuen Lebens-, Geschäfts- und Dienstleistungsräumen mit hohem Mehrwert umzugestalten. Die Eröffnung des Velâdzo Bulle steht sinnbildlich für diesen Willen, den Einwohnerinnen und Einwohnern sowie Touristen ein modernes Angebot zu bieten und dabei die Mobilität und Produkte der Region zu fördern. Auch bei TPF TRAFIC lautete das Schlagwort Modernisierung, mit der Inbetriebnahme der schnellladenden Elektrofahrzeuge auf der Linie 4 der Agglo, dem Kauf neuer batteriebetriebener Trolleybusse und der Einführung eines Pilotprojekts, um die vielversprechende Wasserstoff-Technologie zu testen. Diese und viele andere Beispiele zeigen, wie wichtig es den TPF ist, ein innovativer und engagierter Akteur der nachhaltigen Entwicklung zu sein.

Das abgeschlossene Jahr 2022 war von Erfolgen gekrönt. Es sind wichtige Momente, die ohne das tägliche Engagement aller Mitarbeitenden, Kaderangestellten, Geschäftsführer und der Generaldirektion der TPF-Gruppe nicht möglich gewesen wären. Ich danke Ihnen allen herzlich für dieses Engagement, die unser Motto «Gemeinsam gestalten wir Ihre Mobilität» jeden Tag mit sichtbaren Erfolgen untermauert!

Didier Castella,

Präsident des Verwaltungsrats

Ich habe meine Funktion als Verwaltungsratspräsident der TPF im Juni 2022 von der aktuellen Vizepräsidentin Nadine Gobet übernommen, die nach Georges Godels Rücktritt im Januar die Interimsleitung innehatte. Ich möchte den Aktionären für das Vertrauen danken, das sie mir mit dieser Ernennung entgegengebracht haben. Im Bewusstsein der mir anvertrauten Verantwortung und der bevorstehenden Herausforderungen habe ich mich mit viel Enthusiasmus und demütigem Respekt in die Arbeit gestürzt. Ich möchte auch Nadine und Georges für die Arbeit danken, die sie in der Führung der TPF-Gruppe geleistet haben. Beiden ist es gelungen, den Kurs zu halten in diesem Wirbelsturm namens Covid-19, der auch zu Beginn des Jahres 2022 noch omnipräsent war.

Trotz der unsicheren allgemeinen Lage haben die TPF ihre Aufgaben im Dienst der Bevölkerung stets weitergeführt. Sie haben alles darangesetzt, um ihre Dienstleistungen zur Zufriedenheit der Auftraggeber zu gewährleisten. Die TPF-Gruppe hat 2022 CHF 195 Millionen investiert und dadurch ihre Rolle als

zentraler Akteur der Freiburger Wirtschaft gefestigt. Mit den Investitionen hat TPF IMMO mehrere Grossprojekte fortgeführt, so insbesondere in Bulle und in Châtel-St-Denis, für einen Gesamtbetrag von CHF 38,6 Millionen. TPF INFRA hat ihrerseits CHF 94,5 Millionen investiert. Mit diesem Betrag konnten die Arbeiten an den Bahnhöfen Bulle und Gruyères erfolgreich fertiggestellt und die Gleise zwischen Villars-sous-Mont und Neirivue, zwischen Gruyères und Enney und auf der Strecke zwischen La Verrerie und Vaulruz-Sud erneuert werden. Die Arbeiten zur Verbesserung der Infrastruktur bieten den Kunden mehr Komfort, Sicherheit und Pünktlichkeit. Mitten in der Inflation und vor einem schwierigen finanziellen Hintergrund wurden zum Ende der Coronakrise zwischen den Vertretern des Personals, der Geschäftsführung und des Verwaltungsrats Tarifabschlüsse verhandelt, die für alle Parteien zufriedenstellend waren. Dies zeugt vom Willen aller Akteure, zusammen für das Wohl des Unternehmens, der Mitarbeitenden und unserer Kundinnen und Kunden an einem Strang zu ziehen.

Obwohl ich mich zum Jahresende über die Rückkehr zur «Normalität» freue, stehen uns zahlreiche Herausforderungen bevor. Es sind spannende Aufgaben! Ich setze mich dafür ein, dass die Bemühungen meiner Vorgänger weitergeführt werden, damit die TPF auch in Zukunft ein attraktiver, innovativer Arbeitgeber bleiben, der nahe an der Bevölkerung und den Auftraggebern ist. Dabei gilt unser Augenmerk auch der anhaltend hohen Qualität aller unserer Dienstleistungen.

Es sind dies ehrgeizige Ziele, doch mit dem Teamgeist, der uns auszeichnet, können wir sie erreichen. Ich vertraue auf die Professionalität all derjenigen, die die TPF ausmachen: Mitarbeitende, Mitglieder der Geschäftsleitung und des Verwaltungsrats. Ich möchte Ihnen allen danken für die hervorragende Arbeit, die Sie im ganzen Jahr geleistet haben.

Qualité – Risques – Sécurité – Sûreté

Les tâches du service QRSS comprennent les aspects liés à la qualité, aux risques, à la sécurité et la sûreté du groupe TPF. Il surveille également la sécurité de l'exploitation et la sûreté des collaboratrices et collaborateurs, ainsi que des infrastructures, tout en mettant en place des mesures préventives et correctives pour protéger les employé-es TPF.

Dans ce contexte, le service QRSS a démarré un projet de sécurité intégrée. Baptisé « Sécurité en tous points », il vise à implémenter un système efficace de sécurité au travail avec un accent porté sur la culture de la sécurité axée sur le long terme, tant au niveau professionnel que durant les loisirs. Le programme se déploiera jusqu'à fin 2024 avec pour objectif chiffré de diminuer de 25% le nombre d'accidents professionnels et non professionnels par rapport à la moyenne des années 2017-2020. Soutenu par la Direction générale des TPF, il est considéré comme l'une des priorités de l'entreprise.

Pour réaliser ce programme, des séminaires de deux jours ont été organisés en collaboration avec la SUVA. Ainsi, les collaborateur-rices assumant des tâches de conduite et/ou une fonction-clé ont pu être sensibilisé-es aux thèmes et aux outils d'application de la sécurité intégrée. Ces journées ont permis un partage d'expériences et un engagement de chacun-e pour améliorer la sécurité au travail. D'autres actions ont été menées durant 2022, comme des ateliers de prévention des chutes.

Chargé également de la qualité, le service QRSS a continué ses enquêtes trimestrielles de satisfaction auprès de la clientèle. Celles-ci permettent de sonder directement les usagers-ères des TPF et d'entreprendre des mesures d'amélioration selon les retours reçus.

L'état des commandes et des mandats

Les prestations de transports publics sont définies et commandées par les commanditaires (Confédération, Canton, Communes). Concernant l'infrastructure ferroviaire, les prestations font l'objet d'une convention conclue avec les commanditaires pour la période de 2021-2024.

Constituée en tant que communauté régionale de transports, l'Agglomération de Fribourg (Agglo) est le commanditaire des prestations du réseau de transports publics urbain qui est exploité par les TPF. Ce réseau compte 12 lignes sur lesquelles circulent plusieurs types de véhicules dont des trolleybus à batterie et des bus électriques de la ligne 4. En 2022, les principaux développements concernent le prolongement de la ligne 8 dans le quartier du Marly Innovation Center avec une cadence 15 minutes et le prolongement de la ligne 7 dans le quartier de Moncor avec une cadence 15 minutes. Ce changement, survenu en août 2022, s'est accompagné d'une modification du tracé de la ligne 5. Poursuivant la stratégie de décarbonisation de leur flotte et en accord avec l'Agglo, les TPF ont commandé cinq trolleybus à batterie supplémentaires fin 2022. Ces véhicules seront livrés entre 2024 et 2025. Au niveau régional, la ligne 125 Guin – Plaffeien/Schwarzsee et les lignes de nuit N17 et M22 ont été mises en exploitation au changement d'horaire fin 2021.

Dans le domaine ferroviaire, les TPF exploitent depuis décembre 2021 la ligne régionale Romont – Fribourg avec des diamétralisations en direction de Ins et de Neuchâtel. En décembre 2022, la ligne Berne – Düringen – Fribourg – Romont – Bulle a été prolongée jusqu'à Broc, Village avec une cadence 30 minutes. La nouvelle gare de



Gruyères est désormais desservie avec une cadence 30 minutes de et vers Bulle. Ces développements d'offre ont nécessité la mise en service d'une infrastructure à trois rails et à deux types de tensions entre Bulle et la Tour-de-Trême, permettant ainsi la circulation à la fois sur la voie normale et la voie métrique sur ce tronçon commun.

Pour assurer ces développements de l'offre ferroviaire, les TPF ont acquis 11 rames Domino. Une douzième rame est venue compléter la flotte fin 2022. Deux autres rames Domino arriveront en août 2023.

L'innovation et le développement

Plusieurs activités de l'année 2022, présentées dans le présent rapport de gestion, démontrent l'intérêt constant des TPF pour l'innovation : terminaux sans contact et sans cash installés au funiculaire de Fribourg ; application pour téléphone mobile permettant l'achat combiné P+R et titre de transports publics en une seule opération comptent parmi les projets pilotes que les TPF ont décidé de mener avec leurs partenaires.

Au niveau ferroviaire, les TPF ont débuté un vaste programme de modernisation de leurs outils de production. Ce programme, baptisé ERTMS, se déploiera en quatre phases principales. L'une d'elle consiste à analyser et, selon les résultats obtenus, à implémenter dans le futur l'ATO (Automatic Train Operation) sur une partie du réseau TPF. Cette automatisation de la circulation ferroviaire vise entre autres, à optimiser la consommation d'énergie et à renforcer la capacité des lignes tout en améliorant la ponctualité.

L'image de marque

Actifs sur l'ensemble du territoire cantonal et au-delà, les TPF sont un acteur majeur de la mobilité multimodale en Suisse romande. Depuis toujours, ils proposent à leur clientèle des prestations efficaces et innovantes, mettant un point d'honneur à assurer la sécurité de leurs usager·ères, dans un climat de confiance noué avec leurs différents commanditaires. Depuis plusieurs années, le groupe TPF s'engage en faveur du développement durable. En témoignent l'introduction progressive, depuis 2020, des trolleybus à batterie sur le réseau de l'Agglomération de Fribourg et, fin 2021, la mise en exploitation de cinq bus électriques à recharge rapide sur la ligne 4 de l'Agglo. Le projet pilote, pour l'horizon 2024, de station mobile de remplissage à l'hydrogène avec l'exploitation de deux bus à pile à combustible démontre là aussi, la volonté des TPF de trouver des solutions pour décarboner leur flotte.

En plus de la mobilité, les TPF jouent un rôle majeur en faveur du développement durable dans ses multiples dimensions. Cela se traduit par des actions concrètes comme lors de la construction et l'entretien des infrastructures ferroviaires afin de

promouvoir une industrialisation durable qui profite à toutes et tous et qui encourage l'innovation. Des efforts importants sont déployés par TPF INFRA pour préserver le biotope, ainsi que pour créer des espaces dédiés aux petits animaux et des passages adaptés à la faune aux abords des voies ferrées.

TPF IMMO a aussi inscrit des objectifs de durabilité dans sa stratégie. Le projet Gare-Casino, mené à Estavayer-le-Lac, privilégie le développement durable. Le premier bâtiment, à construire, prévoit une labellisation à trois échelles: Minergie P, SNBS-Or et Site 2000 watts. Trois certifications qui attestent, entre autres, de la basse consommation énergétique du bâtiment et de son insertion dans un quartier visant une empreinte carbone limitée.

La dimension sociale du développement durable n'est pas oubliée. Les TPF prônent le respect de l'égalité homme-femme, encouragent la formation continue et veillent à la santé et à la sécurité de leurs collaborateur·rices.

Valeur capitale de l'entreprise, la durabilité contribue à l'image de marque – déjà forte – des TPF en tant qu'employeur innovant et soucieux du bien-être de ses employé·es.

Les principales activités de 2022





01 janvier

SAP devient réalité

Nouvelle année rime avec nouvel ERP. Après plus d'un an de travail, les TPF déploient leur nouvel outil de planification des ressources d'entreprise, SAP S/4. Ces systèmes et logiciels permettent de gérer les activités quotidiennes telles que la comptabilité, l'approvisionnement, les achats et la production. Premier jalon pour contrôler le bon fonctionnement de SAP: le versement des salaires de janvier qui se déroule avec succès.

10 janvier

Adaptation provisoire
de l'horaire

Pour répondre au manque de ressources en personnel roulant en raison de la pandémie de COVID-19, les TPF adaptent provisoirement leur offre sur les lignes 2 et 5 de l'Agglomération de Fribourg. Du 10 janvier au 7 février 2022, du lundi au vendredi, une cadence à 10 minutes est appliquée au lieu des 7,5 minutes habituelles.

26 janvier

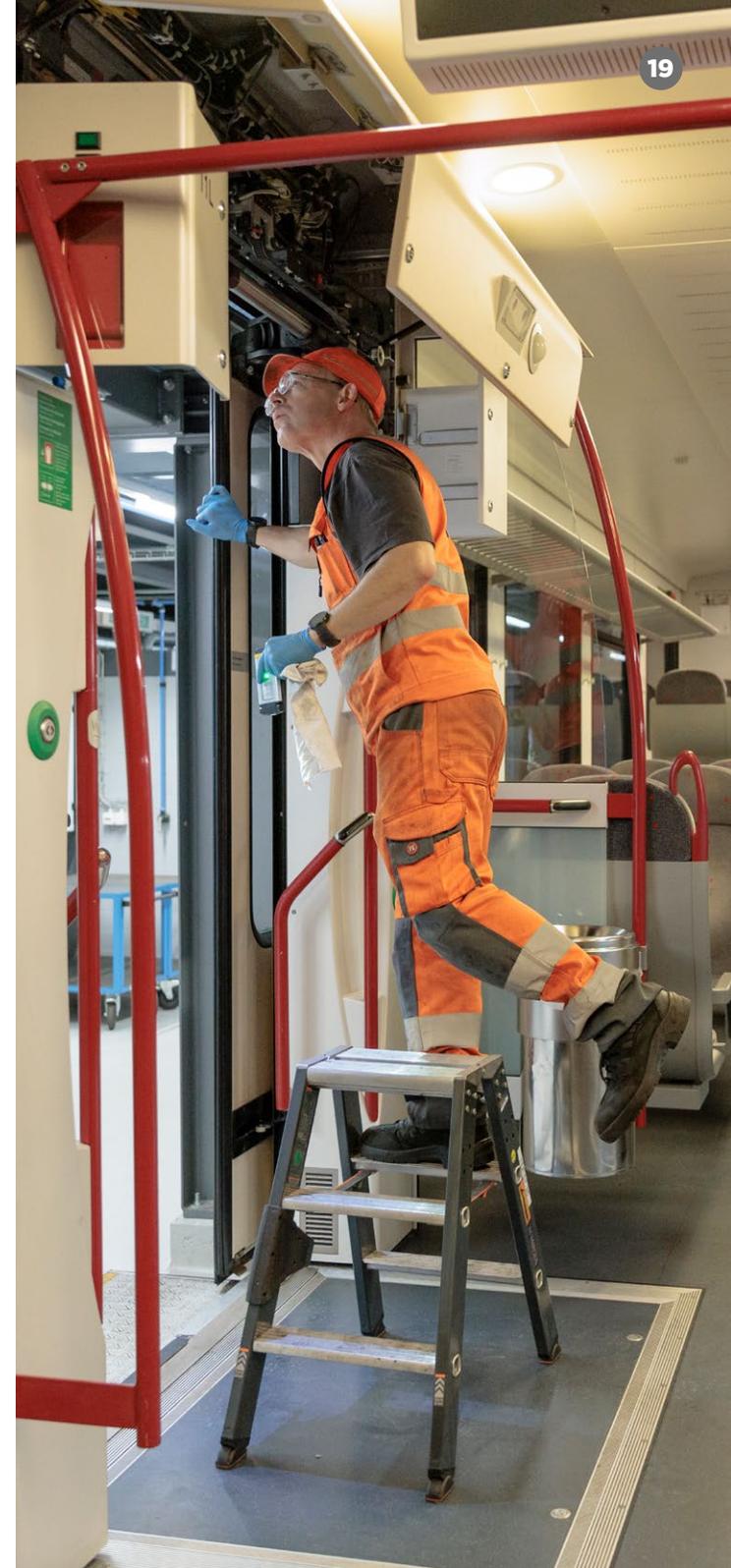
Début du chantier
de Lys Energie

Fondée par Gruyère Energie SA, la commune de Châtel-St-Denis et les TPF, Lys Energie SA est une société de chauffage à distance. Elle est totalement alimentée par des énergies renouvelables grâce à des pellets produits en Suisse. Le chantier de construction de la centrale de production thermique, débuté en janvier, devrait durer un peu plus d'une année. La mise en service de l'exploitation est prévue en automne 2023.

31 janvier

Georges Godel
quitte ses fonctions

À la suite de la publication du livre « Secrets et confidences d'un président » et dans l'intérêt des TPF, Georges Godel renonce à ses fonctions de Président du Conseil d'administration du groupe TPF. Il renonce également à son mandat d'administrateur de la société TPF IMMO. Entré au Conseil d'administration en 2007, Georges Godel en devient le président en 2016. Vice-présidente, Nadine Gobet reprend la Présidence ad interim jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de juin 2022.





02 février

Lancement du CAS en
Système ferroviaire

En partenariat avec la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR), les TPF lancent un nouveau Certificate of Advanced Studies (CAS). Cette formation a pour but d'assurer la relève des spécialistes du monde ferroviaire. Unique en Suisse romande, ce CAS HES-SO en Système ferroviaire se décline en cinq modules couvrant l'ensemble des thématiques, de l'élaboration de l'offre à la production ferroviaire, en passant par le matériel roulant, les infrastructures ou encore la régulation et le financement. Une première volée d'étudiant-es débute la formation en septembre 2022.

07 février

47'000 km pour les
navettes automatisées

Les navettes automatisées reliant le quartier du Marly Innovation Center (MIC) au réseau des Transports publics fribourgeois (TPF) ont tiré, comme prévu, leur révérence en décembre 2021. Ce projet pilote, lancé en 2017, a permis de transporter 17'700 passagères et passagers et de parcourir 47'000 kilomètres. Il était le fruit d'une collaboration entre les TPF, le MIC, l'État de Fribourg, l'Agglomération de Fribourg et la Commune de Marly. Le bilan de cette expérience permet de constater l'acquisition de nombreuses connaissances et de mesurer le réel stade de développement et les limites de cette technologie. Depuis le changement d'horaire de décembre 2021, l'accessibilité au MIC est assurée grâce au prolongement de la ligne 8 des TPF, jusqu'à l'arrêt Marly, Piscine.

18 février

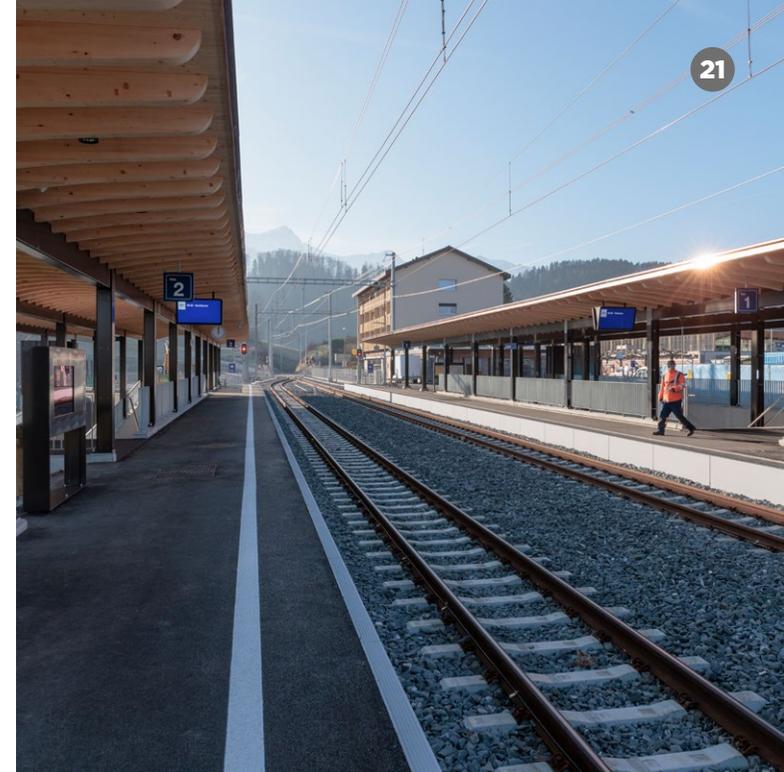
La gare de Gruyères
fait peau neuve

Infrastructure, superstructure, ligne de contact, installations de sécurité, passages à niveau et structure d'accueil aux voyageur-ses, la gare de Gruyères fait l'objet d'un renouvellement complet. Du 21 février à la fin novembre 2022, les travaux se déroulent en trois phases comprenant, entre autres, la construction de deux quais de 120 mètres. Ceux-ci sont conformes à la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand). Durant toute la durée des travaux, un service de bus de remplacement est organisé.

22 février

Six millions de billets
SMS vendus

Lancé par les TPF en février 2012, le billet SMS convainc toujours. Ce projet, pionnier en Suisse, s'inscrivait dans le cadre de la modernisation des canaux de vente, notamment des automates qui ne rendaient pas la monnaie. Le chiffre 873 avait été choisi car il correspond aux lettres « TPF » sur le clavier du téléphone. En dix ans, environ six millions de billets SMS ont été délivrés. Cette prestation est disponible dans les zones 10 - 11, 30 et le nouveau réseau urbain de Düdingen.





13 avril

Projet pilote d'une station et de bus à hydrogène

Les TPF et Groupe E s'unissent dans un projet précurseur en faveur de la mobilité durable. Sur leur site de Givisiez, les TPF prévoient, à l'horizon 2024, la mise en service d'une station mobile de remplissage à hydrogène, ainsi que l'exploitation de deux bus à pile à combustible à hydrogène. Un troisième véhicule est en option. Groupe E assurera l'approvisionnement grâce à l'hydrogène vert produit à partir d'énergie 100% renouvelable depuis sa centrale hydroélectrique de Schiffenen. Quant au financement du projet, des discussions sont en cours entre les TPF et leurs commanditaires pour établir une clé de répartition des coûts d'exploitation. Ce projet permettra de développer une mobilité durable et de réaliser une transition vers une flotte sans émission de CO₂.

06 mai

Bus électriques pour quartiers historiques

Les TPF et l'Agglomération de Fribourg présentent officiellement les nouveaux bus électriques qui desservent la ligne 4 depuis le changement d'horaire de décembre 2021. Ces cinq véhicules sont adaptés aux rues étroites reliant la gare de Fribourg au quartier de l'Auge. L'ensemble des 240 conducteur-trices est formé à la conduite de ces véhicules et à la recharge des batteries. Celle-ci s'effectue en cinq minutes au moyen d'un pantographe directement à la gare de Fribourg. Une recharge lente au dépôt est faite la nuit. Les bus n'émettent pas d'émissions de particules fines et les nuisances sonores sont fortement diminuées, offrant un plus grand confort aux voyageur-ses et aux riverain-es.





21 juin

Didier Castella
élu Président du Conseil
d'administration

Après deux années sans Assemblée générale en présentiel, l'amélioration de la situation sanitaire permet de réunir les actionnaires des TPF au Centre de maintenance et d'exploitation de Givisiez. Avec la démission, en début d'année, du Président du Conseil d'administration, Georges Godel et la fin du mandat de l'administrateur Martin Tschopp, deux places étaient vacantes au sein du Conseil. Lors de cette Assemblée générale ordinaire, les actionnaires élisent deux nouveaux administrateurs : le Conseiller d'État Didier Castella et la Conseillère nationale Valérie Piller Carrard. À la fonction de Président du Conseil d'administration, les actionnaires élisent Didier Castella.

04 juillet

Un bus à la demande
à Estavayer-le-Lac

Du 9 juillet au 24 août 2022, EstaxiBus – le bus à la demande – circule tous les jours en ville d'Estavayer-le-Lac. Ce projet pilote est mis en place par les TPF, la Commune d'Estavayer, la Communauté régionale de la Broye (COREB), la Promotion économique du canton de Fribourg (NPR) et le Restoroute Rose de la Broye. 50 arrêts sont ainsi desservis et les courses se réservent via l'application Estaxibus ou au point de vente TPF d'Estavayer-le-Lac. Après 47 jours d'exploitation, le bilan est très positif. Le bus a parcouru près de 3000 km et transporté plus de 1000 personnes. L'indice de satisfaction est excellent avec une note de 4,9 sur 5.

01
septembre

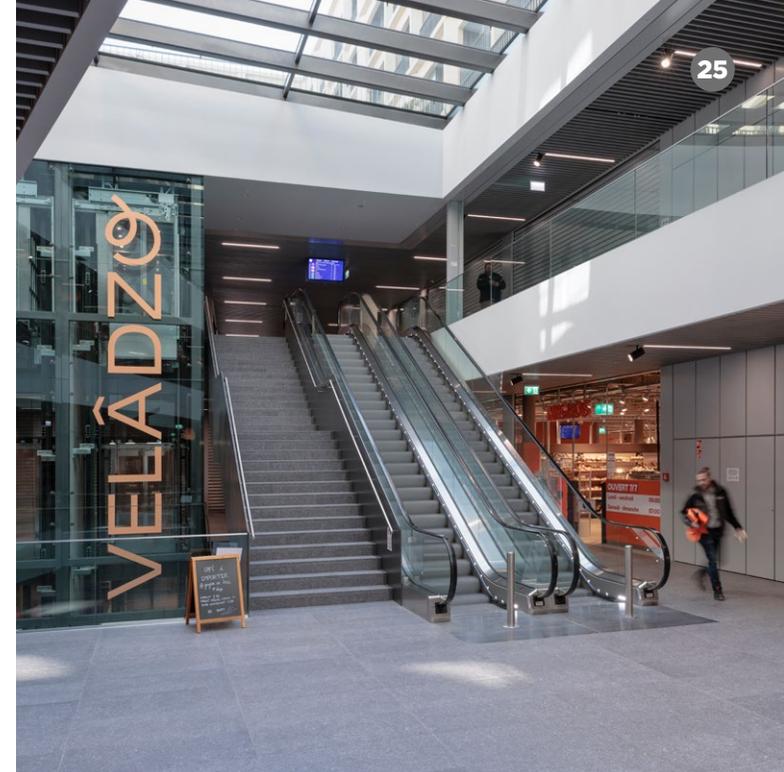
Ouverture officielle
du Velâdzo Bulle

La Fromagerie Famille Mesot, Gruyère en Vrac, Migros et la pharmacie BENU sont les premières enseignes à ouvrir leurs portes au Velâdzo Bulle. Certains commerces ont dû reporter leur ouverture officielle. En cause, les dégâts occasionnés par l'incendie survenu le 5 août près du passage sous-voie de la nouvelle gare de Bulle, ainsi que la crise ukrainienne qui provoque des retards dans la livraison de certains éléments de construction. D'autres enseignes ouvriront leurs portes ces prochains mois, en fonction des signatures des contrats de location. Quant à l'Hôtel D Bulle, établissement 4 étoiles, il a accueilli ses premières client-es le 8 août et les premières locataires des appartements se sont installés début mai.

05
octobre

Park2City, une première
en Suisse

Réaliser un achat combiné P+R – transports publics en une seule opération sur son téléphone, c'est désormais possible. Park2City, projet pilote, est lancé par les TPF en collaboration avec la section fribourgeoise du TCS, le Bureau de coordination pour la mobilité durable (COMO), l'Agglomération de Fribourg, les CFF et la société routeRANK qui a réalisé l'intégration technologique. Cette fonctionnalité innovante, disponible sur l'application mobile du TCS, permet aux utilisateur-ices de valider leur place de parc dans un P+R et d'obtenir une carte journalière Frimobil en une seule opération. Le projet pilote, d'une durée de 12 mois, est implanté dans sept parkings situés dans la région fribourgeoise.





08 octobre

Un air de Far West

Des cow-boys et des cow-girls, des bandits et autres figures mythiques de l'Ouest américain dans le garage TPF d'Estavayer. Pour la première fête du personnel de son histoire, les TPF ont choisi le thème du Far West. Au menu: burgers, travers de porc, concours de taureau mécanique et du plus beau costume, ainsi que musique country et DJ dans une ambiance festive.

11 décembre

Mise en service de
la nouvelle gare de Bulle

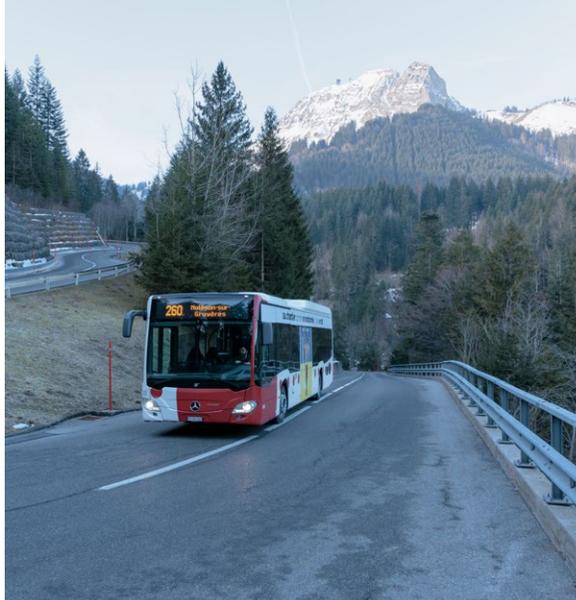
Après plus de trois ans de travaux, la gare de Bulle est totalement mise en service le 11 décembre à 5h. La gare, les quais, le passage sous-voie et les structures d'information aux voyageur-ses sont entièrement fonctionnels. Interface principale de la mobilité entre les lignes ferroviaires et les lignes de bus régionaux et urbains, cette gare est conforme à la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand). Depuis le 9 décembre, les voyageur-ses profitent du nouveau point de vente TPF, situé au rez inférieure du Velâdzo Bulle.

Ce 11 décembre 2022 marque aussi la mise en service complète de la nouvelle gare de Gruyères qui voit son infrastructure en installations de sécurité modernisée pour le confort de la clientèle.

11 décembre

Développement marqué dans le Sud du canton

Le nouvel horaire des transports publics suisses est entré en vigueur le 11 décembre à 5h. Par rapport à 2022, l'offre des TPF augmentera de 7%. L'horaire 2023 est le fruit de la collaboration entre les TPF, le Canton de Fribourg, les CFF, l'Agglomération de Fribourg et Mobul ainsi que des cantons de Vaud, Neuchâtel et Berne. Parmi les principaux changements, le développement de l'offre ferroviaire avec, notamment, les trains RegioExpress qui circuleront entre Broc-Village et Düdingen ou Berne. Toutes les 30 minutes, tous les jours, les voyageur-ses pourront ainsi se déplacer confortablement et rapidement sans changement de train entre Broc-Village, Bulle, Romont, Fribourg, Düdingen et Berne. Grâce aux importantes modernisations des infrastructures ferroviaires dans la région de Bulle, davantage de trains circuleront sur la ligne à voie étroite Palézieux – Bulle – Montbovon, à la cadence à 30 minutes jusqu'à Gruyères.



Le nouvel horaire propose aussi une refonte de l'offre de bus régionaux en Gruyère. La ligne 256 Bulle – Broc sera remplacée d'une part par les trains RegioExpress RE2 et RE3 et, d'autre part, par le nouveau tracé de la ligne 260. Cette dernière circulera entre Moléson-sur-Gruyères, Gruyères, Epagny, Broc-Village, Broc-Fabrique, Charmey et Jaun. Elle permettra aux voyageur-ses d'effectuer des trajets sans changement entre les stations de Jaun, Charmey, Broc et Gruyères. Elle offrira également des voyages rapides vers Bulle, Romont, Fribourg, Düdingen et Berne grâce aux correspondances à Broc-Village avec les trains RegioExpress du RER Fribourg | Freiburg.

Dans le district de la Veveyse, la ligne 481 Palézieux – Attalens sera prolongée jusqu'à la gare de Bossonnens avec un horaire adapté. Les bus de la ligne 213 Châtel-St-Denis – Vevey circuleront toutes les 30 minutes sans interruption du lundi au samedi. L'offre de la ligne 216 Bossonnens – Attalens – Vevey sera étoffée. De plus, une nouvelle ligne de bus (217) circulera entre Palézieux, Attalens et Vevey toutes les heures.

19 décembre

Un billet de transport sans contact et sans cash

Petite révolution dans l'achat de titres de transport. Développé par les TPF, Netcetera, Abrantix, Baselland Transport (BLT) et Worldline le projet pilote « Tap & Ride » permet d'acquérir son billet sans contact et sans argent liquide. À Fribourg, les voyageur-ses choisissent leur billet sur un des deux terminaux situés au funiculaire et paient sans contact, avec leur carte de crédit ou de débit. Le titre de transport est alors directement référencé sur la carte bancaire. La phase pilote dure six mois et permet de tester l'acceptation de cette nouvelle pratique par la clientèle.

Chiffres clés 2022



FAIRTIQ

Transactions FairtiQ
(Frimobil)

363'671



Transactions SMS
(Frimobil)

525'928



Transactions Webshop
(Frimobil)

13'003



Transactions point
de vente (Frimobil)

95'320



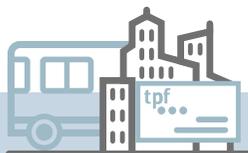
Nombre de voyageurs
Trains

6'981'717



Nombre de
voyageurs-euses
Bus régionaux

10'247'454



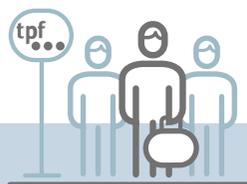
Nombre de
voyageurs-euses Agglo

15'682'709



Nombre de
voyageurs-euses Mobul

1'553'493



Nombre de
voyageurs-euses Total

34'465'372



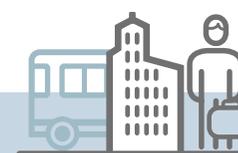
KM-voyageurs-euses
Trains

117'471'572



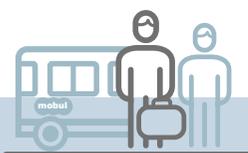
KM-voyageurs-euses
Bus régionaux

63'748'896



KM-voyageurs-euses
Agglo

29'058'290



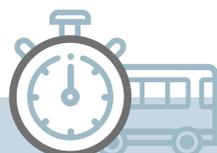
Km-voyageurs-euses
Mobul

2'917'937



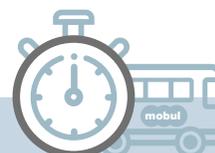
Total
Km-voyageurs-euses

213'196'696



Ponctualité Agglo

84.74 %*



Ponctualité Mobul

82.75 %*



Ponctualité Bus
régionaux

85.20 %*



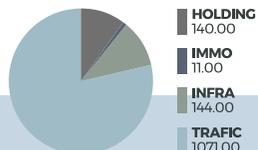
Ponctualité Trains

95.45 %*



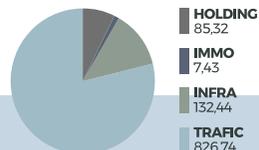
Indice de satisfaction de la clientèle

74%*



Nombre de collaborateurs·trices

1'366



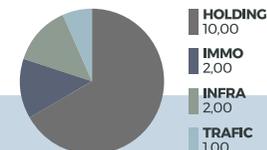
FTE collaborateurs·trices

1'051,93



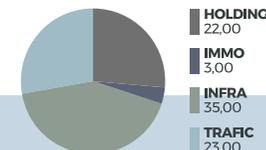
Nombre d'apprentis-es

17



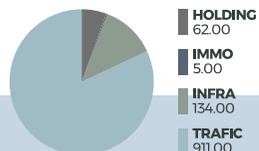
Nombre de femmes cadres

15



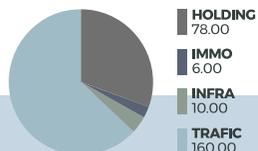
Nombre d'hommes cadres

83



Nombre d'hommes

1'112



Nombre de femmes

254



Nombre d'aspirants-es conducteurs·rices de train

19



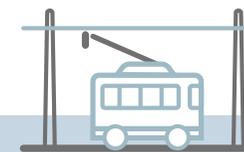
Nombre d'aspirant-e conducteur·rice de bus scolaire

5



Nombre d'aspirant-e conducteurs·rices d'autobus

39



Nombre de bus et trolleybus électriques Agglo

26



Nombre de sites équipés d'installations solaires

9



Investissement TPF

1,90 mio CHF



Investissement TPF IMMO

38,60 mio CHF



Investissement TPF INFRA

94,50 mio CHF



Investissement TPF TRAFIC

60,00 mio CHF



Jetons de présence du CA

95'534 CHF





Perspectives

L'année 2023 sera marquée par d'importants chantiers dans le secteur ferroviaire permettant le renouvellement des infrastructures et leur mise en conformité à la Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand). De janvier 2023 au printemps 2024, des travaux en gare de Sugiez impacteront le tronçon Fribourg – Morat – Ins. Infrastructure, superstructure, ligne de contact, installations de sécurité et structure d'accueil aux voyageurs seront remis au goût du jour. Deux nouveaux quais, longs de 165 mètres, seront reliés par un passage inférieur piéton. Une interruption totale du trafic ferroviaire est planifiée du 20 mars au 24 août 2023. Un large concept de remplacement par bus sera mis en place. L'année prochaine marquera aussi la fin des travaux en gare de Broc, Fabrique. L'ouverture de l'entier de la ligne, fin août 2023, permettra de relier le cœur de la Gruyère à la Suisse alémanique.

Des chantiers d'envergure marqueront les activités immobilières des TPF. 2023 verra la finalisation des îlots B et D au Velâdzo de Châtel-St-Denis. Suivra l'îlot C courant

2024. En parallèle, l'équipe immobilière mène les études afin de réaliser la construction de l'îlot E, dernier maillon d'un quartier dynamique au centre du chef-lieu du district de la Veveyse. À la suite de l'obtention du permis de construire fin 2022, le projet Gare Casino d'Estavayer-le-Lac devrait connaître son premier coup de pioche à l'été 2023. Quant au projet des Taconnets à Givisiez, il verra son PAD mis à l'enquête par les autorités.

À Bulle, les TPF ont décidé de commencer les travaux pour la création d'une gare routière transitoire au nord des voies. Celle-ci devrait être opérationnelle, au plus tôt, au premier trimestre 2024.

Les TPF ont le projet pour 2023 et 2024 de revoir en profondeur leur système de management de la qualité (SMQ). Basé sur un cycle d'amélioration continue en quatre étapes, le SMQ vise à améliorer la productivité de l'entreprise et la qualité des prestations fournies. Il vise également à faciliter la conformité réglementaire et à renforcer la réputation de l'entreprise. Cette révision du SMQ passera, entre autres, par une clarification des exigences des clients et autres parties prenantes, par une simplification et une optimisation de la documentation qualité et par une révision des indicateurs clés de performances (KPI).

TPF Holding Comptes 2022



BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

En milliers de CHF

ACTIF	Notes	31.12.22	31.12.21	PASSIF	Notes	31.12.22	31.12.21
ACTIFS CIRCULANTS				DETTES A COURT TERME			
Liquidités		2 678	1 162	Dettes financières à court terme		2 500	1 000
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	5 875	2 722	Dettes résultant de livraisons et de prestations	6	10 035	5 751
Autres créances à court terme	2	94	421	Autres dettes à court terme		260	279
Stocks		52	34	Provisions à court terme	7	468	497
Comptes de régularisation actif		783	372	Comptes de régularisation passif	8	1 987	2 266
		9 481	4 711			15 250	9 794
ACTIFS IMMOBILISES				DETTES A LONG TERME			
Immobilisations financières	3	32 224	32 827	Autres dettes à long terme	9	12 950	12 950
Immobilisations corporelles	4	1 096	1 129			12 950	12 950
Immobilisations incorporelles	5	6 225	5 536				
		39 545	39 491				
TOTAL DE L'ACTIF				FONDS PROPRES			
		49 026	44 203	Capital-actions		17 500	17 500
				Propres actions		-103	-103
				Réserves provenant de bénéfices cumulés		4 062	6 217
				Résultat de l'exercice		-633	-2 156
						20 826	21 459
				TOTAL DU PASSIF		49 026	44 203

ATTENTION

Les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

En milliers de CHF

CHIFFRE D'AFFAIRES VENTES ET PRESTATIONS			Notes	2022	2021
Prestations propres et refacturations internes		19 053		17 407	
Pertes sur clients, variation du ducroire		0		-1	
Autres ventes et prestations de services		281		0	
		19 334		17 407	
AUTRES PRODUITS					
Produits des travaux facturés à des tiers		208		0	
Produits accessoires		883		330	
		1 092		330	
CHARGES DE MATIERES, MARCHANDISES ET PRESTATIONS DE TIERS					
Charges de matières ateliers, véhicules et installations		-41		-39	
Prestations et travaux de tiers		-313		-191	
Charges des sociétés interco groupe TPF		-1 058		-892	
		-1 412		-1 121	
CHARGES DU PERSONNEL					
Salaires		-9 025		-8 247	
Prestations reçues des assurances du personnel		208		107	
Allocations, gratifications et indemnités		-511		-153	
Prestations complémentaires		-917		-1 020	
Charges sociales		-1 749		-1 622	
Charges du personnel temporaire		-91		-79	
Frais de recrutement		-271		-274	
Autres charges du personnel		-889		-1 516	
		-13 246		-12 803	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION, AMORTISSEMENTS ET CORR. VAL. IMMO			Notes	2022	2021
Charges de locaux		-5		-6	
Entretien, réparation et rempl. inst. servant à l'exploitation		0		-14	
Charges de véhicules et transport		-3		-10	
Assurances choses, droits, taxes, autorisations		-41		-29	
Charges d'administration		-2 015		-1 261	
Charges d'informatique		-1 189		-816	
Frais de publicité, sponsoring et marketing		-1 241		-601	
Coûts non activables		-55		-50	
Amortissements et ajustements de valeur		-1 895		-882	
Charges accessoires		-88		-143	
		-6 532		-3 811	
RESULTAT D'EXPLOITATION				-764	1
RESULTAT FINANCIER					
Charges financières		-46		-34	
Frais bancaires et taxes CCP		-1		-4	
Produits financiers		1		0	
Différences de change		2		0	
		-44		-38	
RESULTAT ORDINAIRE				-808	-36
Charges extra. & hors exploitation	10	-3		-2 106	
Produits extra. & hors exploitation	11	196		0	
		193		-2 106	
RESULTAT AVANT IMPOT				-615	-2 142
Impôts		-18		-15	
RESULTAT DE L'EXERCICE				-633	-2 156

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers de CHF

	2022	2021
Résultat de l'exercice	-633	-2 156
Amortissements de l'actif immobilisé	1 171	792
Amortissement d'immobilisations financières	727	0
Pertes sur dépréciations d'actifs	0	90
(Augmentation)/Diminution des créances résultant de livraisons et prestations	-3 153	880
Diminution/(Augmentation) des autres créances à court terme	327	-241
(Augmentation) des stocks	-18	0
(Augmentation) des comptes de régularisation actif	-411	-114
Augmentation des dettes résultant de livraisons et prestations	4 284	2 371
(Diminution) des autres dettes à court terme	-19	-401
(Diminution) des provisions à court terme	-29	-47
(Diminution)/Augmentation des comptes de régularisation passif	-279	2 226
(Diminution) des provisions à long terme	0	-28
Entrée de liquidités provenant de l'activité d'exploitation	1 969	3 373
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles	-455	-102
Paiements provenant de désinvestissements (vente) d'immobilisations corporelles	53	0
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations financières (y c. titres)	-150	-1 455
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations incorporelles	-1 427	-4 779
Paiements provenant de désinvestissements (vente) d'immobilisations incorporelles	24	0
Sortie de liquidités provenant de l'activité d'investissement	-1 954	-6 335
Augmentation des dettes financières à court terme	1 500	0
Entrée de fonds provenant de l'activité de financement	1 500	0
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES	1 516	-2 962

	2022	2021
Justification:		
Etat des liquidités au 1 ^{er} janvier	1 162	4 125
Etat des liquidités au 31 décembre	2 678	1 162
VARIATION DES LIQUIDITES	1 516	-2 962

VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers de CHF

	Capital-actions	Propres actions	Réserves provenant de bénéfices cumulés	Total fonds propres
ETAT AU 31.12.20	17 500	-103	6 217	23 615
Résultat de l'exercice			-2 156	-2 156
Distribution de dividendes				0
Augmentation de capital				0
Goodwill				0
Transactions avec propres actions				0
Ecart de conversion				0
ETAT AU 31.12.21	17 500	-103	4 061	21 459
Résultat de l'exercice			-633	-633
Distribution de dividendes				0
Augmentation de capital				0
Goodwill				0
Transactions avec propres actions				0
Ecart de conversion				0
ETAT AU 31.12.22	17 500	-103	3 428	20 826

Le capital-social est composé de 1'750'000 actions nominatives de CHF 10.-.

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	2022	DETAIL DES RESERVES	31.12.22	31.12.21
Etat de Fribourg	75,10%	Réserves 1 ^{ers} transferts CO - Swiss GAAP RPC	132	132
Commune de Fribourg	16,24%	Réserves pour actions propres	103	103
Chemins de Fer Fédéraux Suisses	5,00%	Réserves légales issues de bénéfices	523	523
Autres actionnaires	3,02%	Résultat reporté	3 303	5 459
Actions propres ou non-réclamées	0,64%	Résultat de l'exercice	-633	-2 156
		TOTAL	3 428	4 061

Principes régissant l'établissement des comptes annuels

Les comptes sont préparés en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) et établis selon les recommandations Swiss GAAP RPC. Le plan comptable suisse PME est en vigueur dans chaque entité du groupe TPF.

Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité au coût d'acquisition ou de revient, compte tenu de corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque catégorie d'actifs.

Changement d'ERP

Au 01.01.2022, le groupe TPF a implémenté un nouvel ERP (SAP S/4 HANA). L'introduction de ce nouvel outil de gestion a engendré des changements de processus qui impactent la présentation des comptes et ne permet plus la comparaison entre 2021 et 2022 de certains groupes de comptes.

Notamment pour les charges et produits pour travaux divers facturés à des tiers, car dès 2022 ces postes sont présentés au brut alors qu'ils étaient présentés au net en 2021.

De nouveaux comptes techniques ont également été introduits au 01.01.2022, dont le reclassement des entrées marchandises/entrées factures car chaque dépense fait l'objet d'une commande de matériel ou de prestation et si celle-ci est livrée/prestée et non facturée, un reclassement est comptabilisé dans des comptes de transitoires.

LES PRINCIPES COMPTABLES SUIVANTS SONT APPLIQUÉS:

Créances

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Pour les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires sont déterminées selon les critères économiques et sont portées en diminution de l'actif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties sur des durées conformes aux usages propres à leur domaine d'activité et en accord avec les directives de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises de transports concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général :

Installations	de 10% à 20%
Véhicules routiers	de 10% à 20%
Biens meubles	de 5% à 25%

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie. Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des participations dans les sociétés du groupe ainsi que de différents titres qui sont comptabilisés au prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeurs économiquement nécessaires.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent exclusivement les logiciels informatiques. L'amortissement appliqué est de 10% à 25%.

Dettes à long terme rémunérées & autres dettes à long terme

Les dettes sont saisies au bilan à leur valeur nominale. Les frais de transaction éventuels sont reconnus directement en charge de la période. Les dettes financières sont présentées à court terme à moins que le groupe ne dispose d'un droit inconditionnel de repousser le règlement au minimum 12 mois après la date de bouclage des états financiers.

Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Les provisions dites à court terme ont une durée allant jusqu'à 12 mois puis elles deviennent des provisions à long terme.

Engagements de prévoyance

La prévoyance professionnelle des employés du groupe est assurée par Copré - Collective de Prévoyance. Le taux de couverture au 31.12.2022 est supérieur à 100%. Le plan de prévoyance est régi selon le principe de la primauté des cotisations.

Propres prestations

Une partie du compte de produits «propres prestations» qui se trouve au compte de résultat est activé sur les différents types d'immobilisations corporelles ou incorporelles. Il s'agit principalement d'heures, de kilomètres et de m² qui sont valorisés au coût de production et sont imputés sur les diverses phases de projets du groupe TPF.

Opérations hors bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan sont évalués et publiés à chaque clôture du bilan. Une provision est constituée lorsque des engagements conditionnels et d'autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan entraînent une sortie de fonds sans apport de fonds utilisable et que cette sortie de fonds est probable et estimable.

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

**1 CREANCES PROVENANT DE LIVRAISONS
ET DE PRESTATIONS**

	31.12.22	31.12.21
Créances envers des clients tiers	180	184
Créances envers des entités du groupe	5 696	2 539
Ducroire	-1	-1
TOTAL	5 875	2 722

2 AUTRES CREANCES A COURT TERME

	31.12.22	31.12.21
Autres créances envers des entités du groupe	0	329
Autres créances	94	93
TOTAL	94	421

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	31.12.22	31.12.21
Participations	32 566	32 566
Correction de valeur des participations	-375	0
Autres immobilisations financières auprès de tiers	411	384
Correction de valeur des autres immobilisations	-378	-123
TOTAL	32 224	32 827

ETAT AU 31.12.2021 et 31.12.2022

Participations importantes	Siège	Capital-actions détenu	Droit de vote	Participations directes	Activités
Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA	Givisiez	83,84%	98,11%	83,84%	Achat, vente, location de biens immobiliers
Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA	Givisiez	100,00%	100,00%	100,00%	Transport par tous moyens de transports publics
Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA	Givisiez	33,50%	33,50%	33,50%	Construction et exploitation des infrastructures ferroviaires
FribikeSharing SA	Granges-Paccot	50,00%	50,00%	50,00%	Développement et la mise à disposition de services dans le domaine de l'électromobilité.
Lys Energie SA	Givisiez	67,00%	67,00%	67,00%	Construction, réalisation, exploitation et entretien de réseaux d'énergie.

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Installations	Véhicules Biens meubles	Immobilisations corporelles en cours de construction	Total
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.20	878	3 480	684	5 042
Entrées			102	102
Sorties		-930		-930
Reclassifications	12	223	-234	0
Transfert entre immobilisations corporelles et incorporelles			-551	-551
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.21	890	2 772	0	3 662
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.20	-720	-2 380	0	-3 099
Amortissements planifiés	-10	-353		-363
Dépréciations d'actifs				0
Sorties		930		930
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.21	-730	-1 802	0	-2 531
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.20	157	1 100	684	1 941
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.21	159	970	0	1 129
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.21	890	2 772	0	3 662
Entrées			488	488
Sorties		-53	-32	-85
Reclassifications		221	-336	-115
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.22	890	2 940	119	3 949
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.21	-730	-1 802	0	-2 531
Amortissements planifiés	-10	-328		-338
Dépréciations d'actifs				0
Sorties		18		18
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.22	-741	-2 112	0	-2 852
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.21	159	970	0	1 129
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.22	149	828	119	1 096

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Logiciels informatiques	Immobilisations incorporelles en cours de construction	Total
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.20	4 152	0	4 152
Entrées		4 779	4 779
Sorties	-1 290		-1 290
Reclassifications	578	-578	0
Reclassifications RPC	-23		-23
Transfert entre immobilisations corporelles et incorporelles		551	551
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.21	3 416	4 752	8 169
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.20	-3 428	0	-3 428
Amortissements planifiés	-429		-429
Dépréciations d'actifs			0
Sorties	1 200		1 200
Reclassifications RPC	23		23
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.21	-2 634	0	-2 634
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.20	725	0	725
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.21	783	4 752	5 536
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.21	3 416	4 752	8 169
Entrées		1 437	1 437
Sorties	-24	-11	-35
Reclassifications	5 758	-5 643	115
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.22	9 150	536	9 686
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.21	-2 634	0	-2 634
Amortissements planifiés	-842		-842
Dépréciations d'actifs			0
Sorties	13		13
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.22	-3 462	0	-3 462
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.21	783	4 752	5 536
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.22	5 688	536	6 225

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

6 DETTES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS	31.12.22	31.12.21
Dettes envers des tiers	1 421	1 387
Dettes envers des entités du groupe	8 614	4 364
TOTAL	10 035	5 751

7 PROVISIONS	Impôts	Autres	Total
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.20	13	531	544
Reclassement de provisions à long terme à court terme	28		28
Constitution			271
Utilisation			-14
Dissolution	-13	-61	-331
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.21	28	470	497
PROVISIONS A LONG TERME AU 31.12.20	28	0	28
Reclassement de provisions à long terme à court terme	-28		-28
Constitution			
Utilisation			
Dissolution			
PROVISIONS A LONG TERME AU AU 31.12.21	0	0	0
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.21	28	470	497
Reclassement de provisions à long terme à court terme			
Constitution			
Utilisation			
Dissolution	-28	-1	-29
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.22	0	469	469
PROVISIONS A LONG TERME AU 31.12.21	0	0	0
Reclassement de provisions à long terme à court terme			
Constitution			
Utilisation			
Dissolution			
PROVISIONS A LONG TERME AU AU 31.12.22	0	0	0

Les autres provisions se composent essentiellement des provisions pour vacances et heures supplémentaires.

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

8 COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	31.12.22	31.12.21
Dettes envers des tiers	106	195
Dettes envers des entités du groupe	1 881	2 071
TOTAL	1 987	2 266

Les dettes envers les sociétés du groupe sont constituées des remboursements 2021 à effectuer en 2023, concernant les commissions de courtage des 10 dernières années suite à l'audit de l'OFT en 2021.

9 AUTRES DETTES A LONG TERME	31.12.22	31.12.21
Autres dettes envers des entités du groupe	12 950	12 950
TOTAL	12 950	12 950

Les autres dettes à long terme envers des entités associées se composent de l'emprunt auprès de Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA avec intérêts à 0.25%.

10 CHARGES EXTRA. & HORS EXPLOITATION	2022	2021
Charges concernant des exercices précédents	-3	-2 106
TOTAL	-3	-2 106

En 2021, les charges concernant les exercices précédents sont composées principalement des remboursements à effectuer en 2023 aux sociétés filles du groupe TPF suite à l'audit de l'OFT.

11 PRODUITS EXTRA. & HORS EXPLOITATION	2022	2021
Produits concernant des exercices précédents	196	0
TOTAL	196	0

En 2022, les produits concernant les exercices précédents sont composés essentiellement de l'adaptation de la rétrocession des commissions de courtage de 2019.

AUTRES INFORMATIONS

En CHF

12 HONORAIRES VERSES A L'ORGANE DE REVISION

	31.12.22	31.12.21
Honoraires pour prestations de révision	19 100	16 000
Honoraires pour autres prestations notamment divers travaux en lien avec le changement d'ERP	20 070	17 515

13 ACTIONS PROPRES

Actions TPF nominatives de CHF 10.-	Nombre 2022	2022	Nombre 2021	2021
Actions au début de l'année	11 474	102 800	11 474	102 800
Achats + réintégration des actions en fiducie	0	0	0	0
Actions à la fin de l'année	11 474	102 800	11 474	102 800

14 POSTPOSITION PRÊT ENVERS UNE PARTICIPATION

Le prêt accordé à FribikeSharing SA d'une valeur de CHF 225'000.- a été postposé au sens de l'art. 725 a. 2 CO en 2022. Celui-ci a fait l'objet d'une correction de valeur pour l'entier du montant prêté au 31.12.2022.

15 POSTPOSITION PRÊT ENVERS UNE PARTICIPATION

Le prêt accordé à Railtech d'une valeur de CHF 100'000.- a été postposé au sens de l'art. 725 a. 2 CO en 2021. Celui-ci a fait l'objet d'une correction de valeur pour l'entier du montant prêté au 31.12.2022.

16 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE LA CLOTURE

Tous les éléments significatifs connus lors de l'établissement des comptes ont été pris en considération. Aucun événement nouveau susceptible de modifier la situation financière de la société n'est intervenu jusqu'à l'approbation des comptes par le conseil d'administration.

17 APPROBATION DES COMPTES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration a entériné les comptes 2022 durant sa séance du 27.04.2023.

PROPOSITION DE L'EMPLOI DU RESULTAT

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'emploi suivant:

En CHF

PERTE DE L'EXERCICE	-633 028
Report des résultats reportés de l'exercice précédent	3 303 276
Utilisation de la réserve	0
RESULTATS REPORTES A NOUVEAU	2 670 248

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires de Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA, Givisiez

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 34 à 47) donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de l'audit que nous avons mené conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration, n'était pas suffisamment documenté et appliqué sur tous les points essentiels pour le processus « clôture des comptes annuels et préparation des états financiers », eu égard aux critères de taille, de complexité de la société.

Selon notre appréciation, il existe, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

MAZARS SA



Pierre-Alain Coquoz
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Joël Schneuwly
Expert-réviseur agréé

Fribourg, le 27 avril 2023



Groupe TPF Comptes 2022



BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2022

En milliers de CHF

ACTIF	Notes	31.12.22	31.12.21	PASSIF	Notes	31.12.22	31.12.21
ACTIFS CIRCULANTS				DETTES A COURT TERME			
Liquidités		46 589	42 184	Dettes financières à court terme	8	39 067	64 823
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	26 904	14 616	Dettes résultant de livraisons et de prestations	9	37 602	33 257
Autres créances à court terme	2	18 071	2 710	Autres dettes à court terme	10	9 159	8 678
Stocks	3	6 668	5 612	Provisions à court terme	11	6 549	5 559
Comptes de régularisation actif	4	6 637	4 430	Comptes de régularisation passif	12	22 706	20 737
		104 869	69 552			115 083	133 054
ACTIFS IMMOBILISES				DETTES A LONG TERME			
Immobilisations corporelles	5	616 558	544 736	Dettes à long terme rémunérées	13	222 906	147 300
Immobilisations financières	6	24 883	23 761	Autres dettes à long terme	14	235 773	190 898
Immobilisations incorporelles	7	9 834	9 475	Provisions à long terme	11	7 952	7 132
		651 275	577 972			466 631	345 330
TOTAL DE L'ACTIF				FONDS PROPRES			
		756 144	647 524	Capital-actions		17 500	17 500
				Propres actions		-103	-103
				Réserves provenant de bénéfices cumulés		138 707	148 981
				Part des intérêts minoritaires		13 602	13 035
				Résultat de l'exercice		4 723	-10 274
						174 430	169 140
				TOTAL DU PASSIF			
						756 144	647 524

ATTENTION

Les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DE L'EXERCICE 2022

En milliers de CHF

CHIFFRE D'AFFAIRES VENTES ET PRESTATIONS	Notes	2022	2021
Ventes voyageurs	15	57 930	48 993
Autres ventes de prestations		11 186	8 673
Indemnités / Subventions	16	108 275	87 753
Autres produits de l'activité principale		3 795	1 917
Produits des biens loués		5 255	3 921
Autres ventes et prestations de services		562	55
Autres produits		0	1 152
Prestations propres		5 035	8 585
Pertes sur clients, var. du ducroire		-949	-980
Variation des stocks		331	-92
		191 420	159 978

AUTRES PRODUITS			
Produits accessoires		319	1 567
Produits pour travaux divers facturés à des tiers	17	9 851	12 108
		10 170	13 674

CHIFFRE DE MATIERES, MARCHANDISES ET PRESTATIONS DE TIERS			
Charges de mat. ateliers, véhicules & installations		-18 502	-12 131
Coûts des ventes et systèmes de ventes		-7 303	-5 257
Prestations / Travaux de tiers		-2 759	-2 005
Sous-traitants		-1 256	-1 253
Charges d'énergie pour l'exploitation		-6 694	-3 600
Charges des sociétés interco groupe TPF		-3 508	-1 861
Escomptes obtenus		1	3
		-40 019	-26 104

CHARGES DU PERSONNEL			
Salaires		-82 401	-75 072
Prestations reçues des assurances du personnel		2 104	1 933
Allocations, gratifications et indemnités		-6 797	-5 953
Prestations complémentaires		-1 237	-1 020
Charges sociales		-15 839	-14 741
Autres charges du personnel		-3 778	-2 471
Frais de recrutement		-301	-282
Charges de personnel temporaire		-91	-84
		-108 341	-97 691

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION, AMORTISSEMENTS ET CORR. VAL. IMMO	Notes	2022	2021
Charges de locaux		-1 490	-1 794
Entretien, réparation et rempl. inst. servant à l'exploitation		-2 908	-1 011
Location d'objets mobiliers		0	-6
Participations aux arrêts de bus		0	-58
Charges de véhicules et de transport		-639	-4 781
Location de véhicules		-3 014	-193
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations		-4 723	-3 793
Charges d'énergie et évac. déchets		-1 571	-1 396
Charges d'administration		-3 092	-2 236
Charges d'informatique		-2 015	-1 488
Frais de pub., sponsoring et marketing		-1 480	-754
Amortissements et ajustements de valeur		-28 529	-28 222
Résultat sur ventes d'actifs immobilisés		91	2 151
Charges accessoires		-235	-437
Charges pour travaux divers facturés à des tiers	18	-1 832	-8 120
Autres charges d'exploitation		-586	-57
Impôts sur le capital		-145	-145
		-52 169	-52 339

RESULTAT D'EXPLOITATION		1 062	-2 482
-------------------------	--	-------	--------

RESULTAT FINANCIER			
Charges financières		-2 177	-1 837
Frais bancaires & taxes CCP		-18	-27
Produits financiers		27	4
Différences de change		273	479
Revenu de TPF INFRA (mise en équivalence)		1 136	172
		-759	-1 209

RESULTAT ORDINAIRE		303	-3 691
--------------------	--	-----	--------

RESULTAT EXTRA. & HORS EXPLOITATION			
Charges extra. & hors exploitation	19	-2 336	-7 975
Produits extra. & hors exploitation	20	6 756	1 154
		4 419	-6 821

RESULTAT AVANT IMPOT		4 723	-10 512
Impôts sur le bénéfice		0	0

RESULTAT DE L'EXERCICE		4 723	-10 512
Part des intérêts minoritaires au résultat		567	238

RESULTAT NET DU GROUPE		5 290	-10 274
------------------------	--	-------	---------

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE 2022

En milliers de CHF

	2022	2021		2022	2021
Résultat de l'exercice	4 723	-10 512			
Amortissements de l'actif immobilisé	28 396	25 966	Augmentation des dettes financières	4 847	63 863
Amortissements d'immobilisations financières	727	0	Remboursement des dettes financières	-17 629	-20 524
Amortissements additionnels	0	1 530	Augmentation des dettes à long terme	107 507	0
Pertes sur dépréciations d'actifs	0	90	Augmentation des paiements provenant d'augmentation de capital (y c. agio)	0	3
Bénéfice provenant de la vente d'actifs immobilisés	-98	-1 515	Entrée de fonds provenant de l'activité de financement	94 725	43 342
(Augmentation) des créances résultant de livraisons et prestations	-12 288	-4 342			
(Augmentation) des autres créances à court terme	-15 361	-69	VARIATION NETTE DES LIQUIDITES	4 405	-16 757
(Augmentation) des stocks	-1 056	-40			
(Augmentation) des comptes de régularisation actif	-2 207	-2 202	Justification:		
Augmentation des dettes résultant de livraisons et prestations	4 344	13 466	Etat des liquidités au 1er janvier	42 184	58 941
Augmentation des autres dettes à court terme	481	4 585	Etat des liquidités au 31 décembre	46 589	42 184
Augmentation des provisions	1 811	-437			
Augmentation des comptes de régularisation passif	1 969	6 759	VARIATION DES LIQUIDITES	4 405	-16 757
Part des (gains) résultant de l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence	-1 136	-172			
Entrée de liquidités provenant de l'activité d'exploitation	10 305	33 107			
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles	-99 213	-95 109			
Paiements provenant de désinvestissements (vente) d'immobilisations corporelles	389	6 698			
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations financières (y c. titres)	-320	0			
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations incorporelles	-1 516	-4 795			
Paiements provenant de désinvestissements (vente) d'immobilisations incorporelles	35	0			
(Sortie) de liquidités provenant de l'activité d'investissement	-100 625	-93 206			

VARIATION DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers de CHF

	Capital-actions	Propres actions	Réserves provenant de bénéfices cumulés	Total fonds propres sans intérêts minoritaires	Intérêts minoritaires	Total fonds propres avec intérêts minoritaires
ETAT AU 31.12.20	17 500	-103	148 978	166 376	12 403	178 779
Résultat de l'exercice			-10 274	-10 274	-238	-10 512
Distributions de dividendes				0		0
Dissolution de réserves				0		0
Attribution aux intérêts minoritaires				0	870	870
Mise en équivalence				0		0
Transactions avec propres actions				0		0
Coûts de transaction de l'augmentation du capital			3	3		3
ETAT AU 31.12.21	17 500	-103	138 707	156 105	13 035	169 140
Résultat de l'exercice			4 723	4 723	567	5 290
Distributions de dividendes				0		0
Dissolution de réserves				0		0
Attribution aux intérêts minoritaires				0		0
Mise en équivalence				0		0
Transactions avec propres actions				0		0
ETAT AU 31.12.22	17 500	-103	143 430	160 827	13 602	174 430

Le capital-actions est constitué de 1'750'000 actions nominatives de CHF 10.-.

Détail des réserves	31.12.22	31.12.21
Réserves 1 ^{ers} transferts CO - Swiss GAAP RPC	40 322	40 322
Réserves pour actions propres	103	103
Réserves légales issues du bénéfice	3 851	3 851
Réserves mise en équivalence TPF INFRA	14 362	14 189
Part à libre disposition selon les dispositions de la LTV	5 117	5 117
Résultat reporté art.36 LTV	-3 064	-1 401
Résultat reporté AGGLO	-1 414	1 088
Résultat reporté secteurs non indemnisés	63 369	69 050
Résultat reporté Canton Fribourg	-34	0
Augmentation capital TPF IMMO	29 697	29 697
Attribution aux intérêts minoritaires	-13 602	-13 035
Résultat de l'exercice	4 723	-10 274
TOTAL	143 430	138 707

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En milliers de CHF

AU 31.12.2021

	Siège	Capital-actions en CHF 1'000	Participations en %		Méthode de consolidation
			Directe	Indirecte	
Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA	Givisiez	17 280	83,84	0	I
Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA	Givisiez	7 500	100	0	I
Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA	Givisiez	68 730	33,5	0	E
FribikeSharing SA	Givisiez	750	50	0	P
Lys Energie SA	Givisiez	1 500	67	0	I

Méthode de consolidation

- I Consolidation intégrale
- E Méthode de la mise en équivalence
- P Consolidation proportionnelle

AU 31.12.2022

	Siège	Capital-actions en CHF 1'000	Participations en %		Méthode de consolidation
			Directe	Indirecte	
Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA	Givisiez	17 280	83,84	0	I
Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA	Givisiez	7 500	100	0	I
Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA	Givisiez	68 730	33,5	0	E
FribikeSharing SA	Givisiez	750	50	0	P
Lys Energie SA	Givisiez	1 500	67	0	I

Méthode de consolidation

- I Consolidation intégrale
- E Méthode de la mise en équivalence
- P Consolidation proportionnelle

Principes régissant l'établissement des comptes annuels

GENERALITES

Les comptes consolidés du groupe sont préparés en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) et établis selon les normes Swiss GAAP RPC. Le plan comptable suisse PME est en vigueur dans chaque entité du groupe TPF. De plus, les comptes ont été établis conformément aux dispositions légales spécifiques, notamment la loi sur le transport de voyageurs (LTV), la nouvelle ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) et la nouvelle ordonnance sur l'indemnisation du trafic régional voyageur (OITRV).

Ces comptes consolidés sont réalisés à partir des états financiers individuels des sociétés du groupe, établis selon les principes uniformes du groupe. Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité au coût d'acquisition ou de revient, compte tenu de corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque catégorie d'actifs.

Changement d'ERP

Au 01.01.2022, le groupe TPF a implémenté un nouvel ERP (SAP S/4 HANA). L'introduction de ce nouvel outil de gestion a engendré des changements de processus qui impactent la présentation des comptes et ne permet plus la comparaison entre 2021 et 2022 de certains groupes de comptes.

Notamment pour les charges et produits pour travaux divers facturés à des tiers, car dès 2022 ces postes sont présentés au brut alors qu'ils étaient présentés au net en 2021.

De nouveaux comptes techniques ont également été introduits au 01.01.2022, dont le reclassement des entrées marchandises/entrées factures car chaque dépense fait l'objet d'une commande de matériel ou de prestation et si celle-ci est livrée/prestée et non facturée, un reclassement est comptabilisé dans des comptes de transitoires.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

La sociétés TPF TRAFIC est détenue à 100% par TPF, de ce fait la méthode de consolidation est l'intégration globale.

Suite à une augmentation de capital en 2021, la société TPF IMMO est détenue à 83.84%, de ce fait la méthode de consolidation est l'intégration globale avec intérêts minoritaires.

La société TPF INFRA a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence au taux de 33.5%.

En 2021, les sociétés FribikeSharing SA et Lys Energie SA ont été créée, TPF Holding détient respectivement 50% et 67% des participations de ces deux sociétés.

Date de clôture des comptes

Les comptes retenus pour la consolidation sont ceux des exercices sociaux, la clôture des exercices intervenant le 31 décembre pour toutes les sociétés.

Méthode de consolidation des fonds propres

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode de l'acquisition anglo-saxonne («purchase method»). Selon celle-ci, les fonds propres des sociétés du groupe sont compensés avec la valeur comptable de la participation auprès de la société holding au moment de l'acquisition ou de la fondation.

Les participations assorties d'un droit de vote compris entre 20% et 50% ne sont pas consolidées, mais comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Elles sont enregistrées proportionnellement dans les fonds propres à la date du bilan et présentées dans le bilan consolidé sous les immobilisations financières et dans l'annexe en tant que participations mises en équivalence. Le résultat annuel proportionnel est présenté dans le compte de résultat consolidé sous le résultat financier, dans les produits (charges) provenant de l'évaluation des entités associées selon la méthode de la mise en équivalence.

Relations inter-sociétés du groupe

Les créances, les dettes, les produits et les charges entre les sociétés du groupe intégrées globalement sont éliminés.

LES PRINCIPES COMPTABLES SUIVANTS SONT APPLIQUES:

Avoirs à court terme

Les avoirs à court terme sont des placements à terme fixe dont l'échéance arrive au maximum dans les 12 mois suivant leur émission. Présentés dans les liquidités dans les comptes de l'exercice précédent, ils sont désormais indiqués séparément.

Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. En ce qui concerne les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires ont été déterminées selon des critères économiques et ont été portées en diminution de l'actif.

Stocks

Les stocks sont subdivisés en pièces de consommation courante, d'échange, de réserve ou provenant d'une propre fabrication, ainsi que d'huile de chauffage.

L'huile de chauffage est valorisée sur les prix moyens d'achat.

Les pièces de consommation courante sont valorisées sur les prix moyens d'achat. Les pièces d'échange sont valorisées sur la base du prix de remise en état et les pièces provenant de la propre fabrication au prix de revient. Les pièces de réserve se réfèrent à des objets, respectivement à des séries de véhicules. Il s'agit des pièces qui ne peuvent plus être obtenues comme pièces de rechange. Un amortissement de 10% est appliqué annuellement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties sur des durées conformes aux usages propres à leur domaine d'activité et en accord avec les directives de l'Ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC), soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général :

Terrains non bâtis	0
Biens-fonds	0
Parcours	de 1.5% à 3%
Bâtiments, quais	de 2% à 12.5%
Installations	de 3% à 10%
Véhicules ferroviaires	de 4% à 12.5%
Véhicules routiers	de 6% à 20%
Biens meubles	de 8% à 20%

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie.

Dès le 1^{er} janvier 2020, la méthode d'activation et les taux d'amortissements uniquement pour la catégorie des bâtiments a été adaptée sur la base des e-CCC Bât. Toutefois, les durées d'amortissements n'ont pas été modifiées et restent en accord avec les directives de l'Ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC).

Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

Les immobilisations corporelles concernant les autobus sont activées à leur coût d'acquisition. En lien avec les commandes fermes d'autobus, établies en EUR et étalées sur plusieurs années, TPF TRAFIC a dans le même temps cherché à se prémunir contre le risque de change en souscrivant des contrats à terme CHF-EUR. Ces contrats à terme font partie intégrante du coût d'acquisition: les pertes sur dérivés sont intégrées à leur valeur d'acquisition.

Intérêts activés

Les intérêts lors de la phase de construction d'un projet sont activés comme coûts d'acquisition ou de revient car les conditions suivantes sont remplies:

la valeur comptable des immobilisations corporelles incluant les intérêts activés n'est pas supérieure à leur valeur nette de réalisation à cette date, l'activation d'intérêts se fait au maximum sur la valeur d'immobilisation moyenne au taux moyen des engagements rémunérables, le montant total des intérêts activés pendant la période comptable n'est pas supérieur à la charge d'intérêts avant activation.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de la participation de la société TPF INFRA ainsi que de différents titres qui sont comptabilisés au prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeurs économiquement nécessaires.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les indemnités (dédommagements portés à l'actif - biens-fonds) et les logiciels informatiques. Les amortissements appliqués sont respectivement de 2% et de 20%.

Dettes à long terme rémunérées & Autres dettes à long terme

Les dettes sont saisies au bilan à leur valeur nominale. Les frais de transaction éventuels sont reconnus directement en charge de la période. Les dettes financières sont présentées à court terme à moins que le groupe ne dispose d'un droit inconditionnel de repousser le règlement au minimum 12 mois après la date de bouclage des états financiers.

Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Les provisions dites à court terme ont une durée allant jusqu'à 12 mois puis elles deviennent des provisions à long terme.

Engagements de prévoyance

La prévoyance professionnelle des employés du groupe est assurée par Copré - Collective de Prévoyance. Le taux de couverture au 31.12.2022 est supérieur à 100%. Le plan de prévoyance est régi selon le principe de la primauté des cotisations.

Propres prestations

Une partie du compte de produits «propres prestations» qui se trouve au compte de résultat est activé sur les différents types d'immobilisations corporelles ou incorporelles. Il s'agit principalement d'heures, de kilomètres et de m2 qui sont valorisés au coût de production et sont imputés sur les diverses phases de projets du groupe TPF.

Impôts

Les sociétés TPF TRAFIC et TPF INFRA sont exonérées fiscalement selon l'art. 56 LIFD et l'art. 97 LICD. Par contre, les sociétés TPF HOLDING et TPF IMMO sont imposées fiscalement selon la loi sur les sociétés anonymes.

Opérations hors bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan sont évalués et publiés à chaque clôture du bilan. Une provision est constituée lorsque des engagements conditionnels et d'autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan entraînent une sortie de fonds sans apport de fonds utilisable et que cette sortie de fonds est probable et estimable.

Facturation des sillons par TPF INFRA à TPF TRAFIC

Dès 2018, la facturation des sillons par TPF INFRA à TPF TRAFIC se fait en frais primaires via la facturation et non plus via les prestations internes. Elle est désormais comptabilisée dans les Charges de mat. ateliers, véhicules & installations et non plus dans les Charges des sociétés interco groupe TPF.

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

1 CREANCES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS	31.12.22	31.12.21
Créances envers des clients tiers	23 669	11 453
Créances envers des entités du groupe	4 108	1 460
Ducroire	-873	-1 026
TOTAL	26 904	11 887

2 AUTRES CREANCES A COURT TERME	31.12.22	31.12.21
Autres créances envers des entités du groupe	0	113
Créances fiscales et droits de douane	3 028	659
Autres créances	1 881	1 938
Charges sinitres payées d'avance	3 162	2 730
Placements à court terme	10 000	0
TOTAL	18 071	5 440

3 STOCKS	31.12.22	31.12.21
Approvisionnements ateliers / Energie / Matières de consommation / Mazout et huile de chauffage	6 668	5 612
TOTAL	6 668	5 612

4 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	31.12.22	31.12.21
Actifs transitoires envers des tiers	5 149	2 550
Actifs transitoires envers des entités du groupe	17	838
Indemnités à recevoir Agglomération et Mobul	1 472	1 042
TOTAL	6 637	4 430

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains non bâtis	Biens fonds	Parcours	Bâtiments Quais	Installations	Véhicules Biens meubles	Immobilisations corporelles en cours de construction	Autres immobilisations corporelles	Total
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.20	5 856	42 367	2 481	300 307	30 968	357 807	65 680	2 928	808 397
Entrées							91 937	3 982	95 919
Sorties		-318				-47 748	-988	-3 877	-52 931
Reclassifications		6 306		220	533	29 022	-36 081		0
Reclassifications Swiss GAAP RPC				-141	528	-381			6
Transfert entre immobilisations corporelles et incorporelles							-1 208		-1 208
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.21	5 856	48 355	2 481	300 386	32 029	338 700	119 340	3 033	850 180
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.20	0	0	-687	-100 400	-18 306	-206 306	0	-1 861	-327 560
Amortissements planifiés			-56	-5 911	-1 304	-16 740		-91	-24 102
Dépréciations d'actifs						-1 530			-1 530
Sorties						47 748			47 748
Reclassifications									0
Reclassifications Swiss GAAP RPC				14	-139	125			0
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.21	0	0	-743	-106 297	-19 749	-176 703	0	-1 952	-305 444
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.20	5 856	42 367	1 794	199 907	12 662	151 501	65 680	1 067	480 837
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.21	5 856	48 355	1 738	194 089	12 280	161 997	119 340	1 081	544 736
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.21	5 856	48 355	2 481	300 386	32 029	338 700	119 340	3 033	850 180
Entrées							99 216		99 216
Sorties	-260	-346				-10 275	-389	-775	-12 045
Reclassifications	329	342	28	54 586	807	33 414	-90 665		-1 159
Reclassifications Swiss GAAP RPC			2 002	44	-2 063	57		-140	-100
Transfert entre immobilisations corporelles et incorporelles									0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.22	5 925	48 351	4 511	355 016	30 773	361 896	127 502	2 118	936 092
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.21	0	0	-743	-106 297	-19 749	-176 703	0	-1 952	-305 444
Amortissements planifiés			-64	-6 462	-1 303	-17 511			-25 340
Dépréciations d'actifs									0
Sorties						10 175		942	11 117
Reclassifications									0
Reclassifications Swiss GAAP RPC			-1 827	-25	1 729	118		138	133
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.22	0	0	-2 634	-112 784	-19 323	-183 921	0	-872	-319 534
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.21	5 856	48 355	1 738	194 089	12 280	161 997	119 340	1 081	544 736
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.22	5 925	48 351	1 877	242 232	11 450	177 975	127 502	1 246	616 558

Les reclassifications RPC concernent l'harmonisation des immobilisations selon la RPC 18.

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

6 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	31.12.22	31.12.21
Participation mise en équivalence	24 696	23 560
Autres immobilisations financières auprès de tiers	187	202
TOTAL	24 883	23 761

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Indemnités	Logiciels informatiques	Immobilisations incorporelles en cours de construction	Total
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.20	2 893	15 072	0	17 965
Entrées			4 854	4 854
Sorties		-1 290		-1 290
Reclassifications		655	-655	0
Reclassifications Swiss GAAP RPC		-29		-29
Transfert entre immobilisations corporelles et incorporelles		640	568	1 208
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.21	2 893	15 048	4 767	22 708
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.20	-1 513	-11 082	0	-12 595
Amortissements planifiés	-83	-1 779		-1 862
Dépréciations d'actifs				0
Sorties		1 200		1 200
Reclassifications				0
Reclassifications Swiss GAAP RPC		23		23
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.21	-1 596	-11 638	0	-13 234
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.20	1 380	3 991	0	5 371
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.21	1 297	3 410	4 767	9 475
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.21	2 893	15 048	4 767	22 708
Entrées			1 516	1 516
Sorties		-24	-11	-35
Reclassifications		6 476	-5 427	1 049
Reclassifications Swiss GAAP RPC		-39		-39
Transfert entre immobilisations corporelles et incorporelles				0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.22	2 893	21 461	845	25 199
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.21	-1 596	-11 638	0	-13 234
Amortissements planifiés	-83	-2 031		-2 114
Dépréciations d'actifs				0
Sorties		13		13
Reclassifications				0
Reclassifications Swiss GAAP RPC		-30		-30
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.22	-1 679	-13 686	0	-15 365
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.21	1 297	3 410	4 767	9 475
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.22	1 214	7 775	845	9 834

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

8 DETTES FINANCIERES A COURT TERME	31.12.22	31.12.21
Tradition - emprunt	1 000	1 000
Spital Thurgau - emprunt	10 000	20 000
Après-Demain - emprunt	4 500	3 000
Remboursement hypothèque TPF IMMO	1 335	360
Solde compte bancaire négatif - TPF IMMO	4 285	11 463
PostFinance - emprunt 55 mio G7	1 440	1 440
PostFinance - emprunt 32 mio G7	2 160	2 160
BCF 30 01 628.554-02 - av. terme 7.4 mio	0	7 400
BCF 30 01 672.780-04 - av. terme 0.7 mio	700	0
BCF 30.01.390.768-00 - av. terme 9 mio	9 000	0
BCF - crédit COVID-19 - 16 mio	0	16 000
BCF - crédit COVID-19 - remboursements à court terme	2 647	0
Pensionskasse des Bundes PUBLICA - Garage de Romont	2 000	2 000
TOTAL	39 067	64 823

9 DETTES RESULTANT DE LIVRAISONS ET PRESTATIONS	31.12.22	31.12.21
Dettes envers des tiers	34 307	31 068
Dettes envers des entités du groupe	3 291	2 083
Dettes envers des tiers payées d'avance	3	106
TOTAL	37 602	33 257

10 AUTRES DETTES A COURT TERME	31.12.22	31.12.21
Autres dettes envers des tiers	8 444	7 007
Autres dettes envers des entités du groupe	0	7
Contributions d'investissement remboursables à court terme	715	1 664
TOTAL	9 159	8 678

Les contributions d'investissement remboursables à court terme représentent la part des conventions qui sera remboursée à la Confédération et aux Cantons durant l'année 2023.

Les autres dettes envers des tiers sont composées des montants suivants :

	31.12.22	31.12.21
Comptes de gare, canaux de ventes	353	298
Recharges TPF card	233	220
Bons émis, acceptés	69	46
c/c Fonds de secours	35	16
c/c CFF	6 812	5 137
IP, TVA due et REDIP	886	654
c/c Rempl. trains	0	610
Fairtiq	0	10
Assurances du personnel	8	14
CONEL	48	4
TOTAL	8 444	7 007

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

11 PROVISIONS	Impôts	Autres	Total
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.20	16	5 982	5 996
Reclassement (de court terme à long terme)	38		38
Constitution		1 066	1 066
Utilisation		-1 168	-1 168
Dissolution	-13	-362	-375
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.21	41	5 518	5 559
PROVISIONS A LONG TERME AU 31.12.20	38	7 096	7 132
Reclassement (de court terme à long terme)	-38		-38
Constitution	37	32	69
Utilisation			0
Dissolution		-32	-32
PROVISIONS A LONG TERME AU 31.12.21	37	7 096	7 132
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.21	41	5 518	5 559
Reclassement (de court terme à long terme)	37		37
Constitution		993	993
Utilisation			0
Dissolution	-38	-1	-39
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.22	40	6 510	6 549
PROVISIONS A LONG TERME AU 31.12.21	37	7 096	7 132
Reclassement (de court terme à long terme)	-37		-37
Constitution	13	877	890
Utilisation		-32	-32
Dissolution			0
PROVISIONS A LONG TERME AU 31.12.22	13	7 941	7 952

Les autres provisions sont majoritairement composées d'une provision pour la dépollution des terrains aux Taconnets à Givisiez, ainsi que des provisions pour vacances et heures supplémentaires.

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

12 COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	31.12.22	31.12.21
Dettes envers des tiers	9 691	9 003
Dettes envers des entités du groupe	96	507
Délimitation recettes Frimobil	7 865	7 199
Délimitation recettes Service direct	4 507	3 597
Travaux facturés d'avance	547	431
TOTAL	22 706	20 737

13 DETTES A LONG TERME REMUNEREES	31.12.22	31.12.21
BCF 30.01.390.753-07 - av. terme 9.2 mio	9 200	9 200
BCF 30.01.390.768-00 - av. terme 9 mio	0	9 000
BCF - crédit COVID-19 - 0.5 mio (prolongation jusqu'en 2027)	326	500
BCF - crédit COVID-19 - 16 mio (prolongation jusqu'en 2028)	10 880	0
UBS Switzerland AG - placements privés 50 mio pour G7	50 000	50 000
PostFinance SA - emprunt 55 mio pour G7	47 800	49 240
PostFinance SA - emprunt 32 mio pour G7	21 200	23 360
Fonds de compensation AVS/AI/APG - pour le Garage de Romont	2 000	2 000
Groupe Mutuel Vie GMV SA - pour le Garage de Romont	2 000	2 000
Groupe Mutuel Vie GMV SA - pour le Garage de Romont	2 000	2 000
Fonds compens. AVS/AI/APG - 5.9 mio - 11.22-12.25	5 900	0
Fonds compens. AVS/AI/APG - 5.9 mio - 11.22-11.26	5 900	0
Fonds compens. AVS/AI/APG - 5.9 mio - 11.22-11.27	5 900	0
Fonds compens. AVS/AI/APG - 5.9 mio - 11.22-11.28	5 900	0
Fonds compens. AVS/AI/APG - 5.9 mio - 11.22-11.29	5 900	0
Banque cantonale Bâle - 32 mio - 12.22-12.48	32 000	0
Spital Thurgau - emprunt - 11.22-11.24	10 000	0
BCF - emprunt Lys Energie	6 000	0
TOTAL	222 906	147 300

Les dettes à long terme rémunérées se composent :

- des avances à terme fixe, contractées à un taux fixe de 1.65% pour l'acquisition de la nouvelle flotte des véhicules ferroviaires, qui seront remboursées entre 2023 et 2024. Ces avances sont garanties par le cautionnement solidaire de la Confédération.
- d'un emprunt COVID de KCHF 500 et KCHF 16'000 auprès de la BCF afin de couvrir le manque de liquidités de l'année 2020, dont l'échéance de remboursement a été prolongée jusqu'en 2027 et 2028
- d'un emprunt auprès du Spital Thurgau dans TPF IMMO de KCHF 10'000 afin de couvrir les besoin en financements pour certains projets immobiliers.

Dans le but de financer le Projet d'investissement G7 - centre d'exploitation, de maintenance et administratif à Givisiez :

- de trois placements privés totalisant KCHF 50'000 contractés auprès de UBS Switzerland AG et garantis par le cautionnement solidaire de la Confédération, soit :
 - KCHF 15'000 au taux fixe de 0.3775%, échéance 2036
 - KCHF 25'000 au taux fixe de 0.50%, échéance 2041
 - KCHF 10'000 au taux fixe de 0.47125%, échéance 2051
- de deux reconnaissances de dette totalisant au départ KCHF 87'000 contractés auprès de PostFinance SA, soit :
 - KCHF 32'000 au taux fixe de 0.42%, échéance 2033, garantis par le cautionnement solidaire de la Confédération
 - KCHF 55'000 au taux fixe de 0.80%, échéance 2037

Dans le but de financer le Garage de Romont, les dépôts à long terme suivants, avec garantie fédérale, ont été contractés :

- KCHF 2'000 au taux fixe de 0.42%, échéance 31.12.2027, auprès du Fonds de compensation AVS/AI/APG
- KCHF 2'000 au taux fixe de 0.86%, échéance 31.12.2032, auprès du Groupe Mutuel Vie GMV SA
- KCHF 2'000 au taux fixe de 1.05%, échéance 31.12.2038, auprès du Groupe Mutuel Vie GMV SA

Dans le cadre d'une acquisition de rames Dominos, 5 emprunts ont été contractés :

- KCHF 5'900 au taux fixe de 1,73%, échéance 01.12.2025 auprès de Compenswiss
- KCHF 5'900 au taux fixe de 1,73%, échéance 30.11.2026 auprès de Compenswiss
- KCHF 5'900 au taux fixe de 1,73%, échéance 30.11.2027 auprès de Compenswiss
- KCHF 5'900 au taux fixe de 1,73%, échéance 30.11.2028 auprès de Compenswiss
- KCHF 5'900 au taux fixe de 1,73%, échéance 30.11.2029 auprès de Compenswiss

Dans le cadre d'un financement de 4 rames Abe100, un emprunt de KCHF 32'000 au taux de 2,36%, échéance 15.12.2048 auprès de la Banque Cantonale Bâloise.

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

14 AUTRES DETTES A LONG TERME	31.12.22	31.12.21
Autres dettes envers Cantons / Confédération	134 764	136 008
Plan de relance Etat de Fribourg	2 408	0
Hypothèque TPF IMMO parc actuel	12 530	12 890
Hypothèque TPF IMMO nouvelle gare de Bulle	56 071	42 000
Hypothèque TPF IMMO nouvelle gare de Châtel-St-Denis	30 000	0
TOTAL	235 773	190 898

Le poste «Autres dettes envers Cantons / Confédération» est principalement composé des contributions d'investissements octroyées par la Confédération et les Cantons conformément à l'Ordonnance sur les indemnités, les prêts et les aides financières selon la Loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF) et la Loi sur le transport de voyageurs (LTV). Ces emprunts ne portent pas intérêt. Ces contributions peuvent être remboursables ou conditionnellement remboursables.

Les contributions en remboursement sont remboursées sur des durées en moyenne de 25 ans.

Le remboursement des contributions conditionnellement remboursables est décidé le cas échéant par les pouvoirs publics en fonction des possibilités des sociétés concernées (aucun remboursement n'est en cours actuellement).

La part remboursable à long terme au 01.01.22 se monte à KCHF 8'284 et au 31.12.22 à KCHF 7'539.

De plus, la part conditionnellement remboursable se monte au 01.01.22 à KCHF 107'774, sans mouvement durant l'année 2022.

Une convention avec l'Etat de Fribourg a été conclue en 2022 concernant l'octroi d'un prêt remboursable pour la réalisation des projets de plusieurs gares routières ne portant pas intérêt.

Les autres dettes à long terme envers des cantons ou Confédération se composent également d'un emprunt de KCHF 20 auprès du Canton de Fribourg dont la durée est de 30 ans et remboursable après un moratoire de 10 ans.

15 VENTES VOYAGEURS	2022	2021
Billets forfaitaires et billets ind./ abonn. parcours, général et demi-tarif	19 802	17 645
Titres transports Frimobil, Onde Verte, Mobilis	36 534	29 929
Prod. voyageurs sans titres de transport et autres produits	1 594	1 378
Suppléments nuits	0	41
TOTAL	57 930	48 993

16 INDEMNITES / SUBVENTIONS	2022	2021
Indemnités trafic régional	76 762	63 314
Indemnités Agglomération et Mobul	31 421	24 348
Indemnités autres	92	90
TOTAL	108 275	87 752

17 PRODUITS TRAVAUX DIVERS A FACTURER	2022	2021
Travaux divers facturés à des tiers (produits)	4 680	1 535
Remplacements de trains CFF	5 171	10 573
TOTAL	9 851	12 108

18 CHARGES TRAVAUX DIVERS A FACTURER	2022	2021
Travaux divers à facturer à des tiers (charges)	-1 294	-78
Remplacements de trains CFF	-538	-8 042
TOTAL	-1 832	-8 120

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

19 CHARGES EXTRA. & HORS EXPLOITATION	2022	2021
Charges concernant des exercices précédents	-475	-500
Surcoûts gare de Bulle 2021	-620	0
Commissions de courtage à payer aux commanditaires	-149	-1 674
Remboursement produits de publicités	-4	-5 800
Sinistre pollution hydrocarbure (ajustement coûts estimés)	-742	0
Amortissement suite à la vente de terrains	-346	0
TOTAL	-2 336	-7 975

Les surcoûts gare de Bulle 2021 correspondent à une provision effectuée en 2021 de KCHF 848 pour des produits à facturer concernant le chantier de la gare de Bulle qui se sont réellement élevés à KCHF 227, le solde de KCHF 620 correspond à une charge extraordinaire en 2022.

20 PROD. EXTRA. & HORS EXPLOITATION	2022	2021
Produits concernant des exercices précédents	1 192	406
Couverture de déficit 2020 TRV à recevoir	0	428
Couverture de déficit 2020 Mobul à recevoir	0	319
Couverture de déficit 2021 Agglo à recevoir	1 277	0
Couverture de déficit 2021 TRV à recevoir	1 799	0
Couverture de déficit 2021 Mobul à recevoir	345	0
Subvention MyClimate 2021	143	0
Remboursement couverture maximale assurance accident hydrocarbure	2 000	0
TOTAL	6 756	1 153

AUTRES INFORMATIONS

En CHF

21 HONORAIRES VERSES A L'ORGANE DE REVISION

	2022	2021
Honoraires pour prestations de révision	102 560	65 000
Honoraires pour autres prestations notamment divers travaux en lien avec le changement d'ERP	20 070	17 515

22 ACTIONS PROPRES

Actions TPF nominatives de CHF 10.00

	Nombre 2022	2022	Nombre 2021	2021
Actions au début de l'année	11 474	102 800	11 474	102 800
Achats	0	0	0	0
Actions à la fin de l'année	11 474	102 800	11 474	102 800

23 ENGAGEMENTS HORS BILAN

	2022	2021
a) Participation à la Société simple de la Communauté tarifaire intégrale fribourgeoise (CTIFR).	pm	pm
b) Participation à la Société simple DV@Fairtiq.	pm	pm
	2022	2021
c) Actifs mis en gage, cédules hypothécaires	-135 460 000	-13 880 000

Les créances découlant de la location des locaux et surfaces des immeubles mentionnés ci-dessous sont mises en garantie.

- Bâtiment Rue Louis d'Affry 2, Fribourg
- Bâtiment Avenue du Midi 4, Fribourg
- Gare actuelle de Bulle
- Ancienne gare de Châtel-St-Denis
- Terrain d'Estavayer
- Bâtiment nouvelle gare de Bulle
- Bâtiment nouvelle gare de Châtel-St-Denis

24 POSTPOSITION PRÊT ENVERS UNE PARTICIPATION

Le prêt accordé à FribikeSharing SA d'une valeur de CHF 225'000.- a été postposé au sens de l'art. 725 a. 2 CO en 2022. Celui-ci a fait l'objet d'une correction de valeur pour l'entier du montant prêté au 31.12.2022.

AUTRES INFORMATIONS

En milliers de CHF

25 POSTPOSITION PRÊT ENVERS UNE PARTICIPATION

Le prêt accordé à Railtech d'une valeur de CHF 100'000.- a été postposé au sens de l'art. 725 a. 2 CO en 2021. Celui-ci a fait l'objet d'une correction de valeur pour l'entier du montant prêté au 31.12.2022.

26 LIMITE DE CREDIT

Une limite globale de CHF 72'781'400 est en vigueur auprès d'un établissement bancaire pour des avances à terme fixe contractées pour l'acquisition de la nouvelle flotte des véhicules ferroviaires. Cette limite globale est garantie par le cautionnement solidaire de la Confédération.

	2022	2021
Montant consommé au 01.01.2022 / 01.01.2021	25 600 000	33 100 000
Montant consommé au 31.12.2022 / 31.12.2021	18 900 000	25 600 000

27 VALEURS D'ASSURANCES CHOSES ET RESPONSABILITE CIVILE

	2022	2021
Immeubles (ECAB)	178 655	178 528
Chemin de fer (y compris mobilier, installations et véhicules)	278 364	252 555
Service des automobiles (y compris mobilier, installations et véhicules)	172 880	164 520
Service des bus (y compris mobilier, installations et véhicules)	48 158	48 137
Installations techniques	22 339	22 339
Installations et appareils informatiques	5 687	5 687
Bâtiment G7	124 104	123 976
Casco flotte matériel roulant	236 886	236 886
RC entreprise chemin de fer (transports des voyageurs)	100 000 000	100 000 000
RC entreprise chemin de fer (transports des marchandises)	100 000 000	100 000 000
RC entreprise service automobiles (trafic régional)	100 000 000	100 000 000
RC entreprise service bus (autobus trafic urbain)	100 000 000	100 000 000
RC entreprise service bus (trolleybus trafic urbain)	100 000 000	100 000 000
RC plaques professionnelles service automobiles	100 000 000	100 000 000
RC plaques professionnelles service bus	100 000 000	100 000 000
RC flotte véhicules de service	100 000 000	100 000 000
RC machines de travail service bus	5 000 000	5 000 000
RC Maître ouvrage	20 000 000	20 000 000

AUTRES INFORMATIONS

En milliers de CHF

28 CREDIT COVID-19

En 2020, TPF TRAFIC a contracté un crédit COVID-19 cautionné pour un total de CHF 500'000, ainsi qu'un deuxième crédit COVID-19 pour un total de CHF 16'000'000. Les montants de ces crédits, majorés des intérêts échus, doivent être remboursés intégralement.

En 2022, le premier crédit de CHF 500'000 a fait l'objet d'une prolongation de l'échéance de remboursement (conformément à la Loi sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19, LCaS-COVID-19) dont l'amortissement interviendra trimestriellement avec échéance au 30.09.2027.

Le deuxième crédit de CHF 16'000'000 a également fait l'objet d'une prolongation de l'échéance de remboursement (conformément à la Loi sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19, LCaS-COVID-19) dont l'amortissement interviendra trimestriellement, avec échéance dans un délai de 8 ans dès libération des fonds, soit au plus tard au 30.06.2028.

Une tranche de CHF 13'600'000 de ce deuxième crédit est garanti par le cautionnement solidaire du Cautionnement romand. La deuxième tranche de CHF 2'400'000 n'est pas garantie par le cautionnement solidaire du Cautionnement romand.

29 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE LA CLOTURE

Tous les éléments significatifs connus lors de l'établissement des comptes ont été pris en considération.

Aucun événement nouveau susceptible de modifier la situation financière de la société n'est intervenu jusqu'à l'approbation des comptes par le conseil d'administration.

30 APPROBATION DES COMPTES PAR L'OFT

En raison de l'adaptation du système de surveillance des subventions des transports publics, l'Office fédéral des transports (OFT) renonce à approuver les comptes annuels, mais examine les comptes approuvés.

Selon l'art. 4, al. 4, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, contributions ou prêts de la Confédération, et dont les indemnités visées à l'art. 28 LTV et les indemnités et prêts fixés dans les conventions sur les prestations conformément à l'art. 51 LCdF dépassent au total un million de francs par an pour l'infrastructure, doivent commander chaque année un audit spécial.

En vertu de l'art. 6, al. 1, let. a, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, des contributions ou des prêts de la Confédération et des cantons présentent à l'OFT et aux cantons concernés, les comptes annuels approuvés par l'assemblée générale et assortis de la déclaration du respect des principes du droit des subventions, pour la première fois avec les comptes annuels 2020.

Le mandat supplémentaire de l'audit spécial des subventions a été effectué par l'organe de révision des TPF sur mandat des Conseils d'administration des sociétés TPF INFRA et TPF TRAFIC au même moment que la révision des comptes annuels afin d'exploiter les synergies existantes.

Le rapport de l'audit spécial des subventions sera porté à la connaissance des Conseils d'administration des sociétés filles TPF INFRA et TPF TRAFIC.

31 APPROBATION DES COMPTES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration a entériné les comptes 2022 durant sa séance du 27.04.2022.

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires de Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA, Givisiez

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA (le groupe), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 52 à 71) donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de l'audit que nous avons mené conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration, n'était pas suffisamment documenté et appliqué sur tous les points essentiels pour le processus « établissement des comptes consolidés et préparation des états financiers », eu égard aux critères de taille, de complexité du groupe.

Selon notre appréciation, il existe, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

MAZARS SA



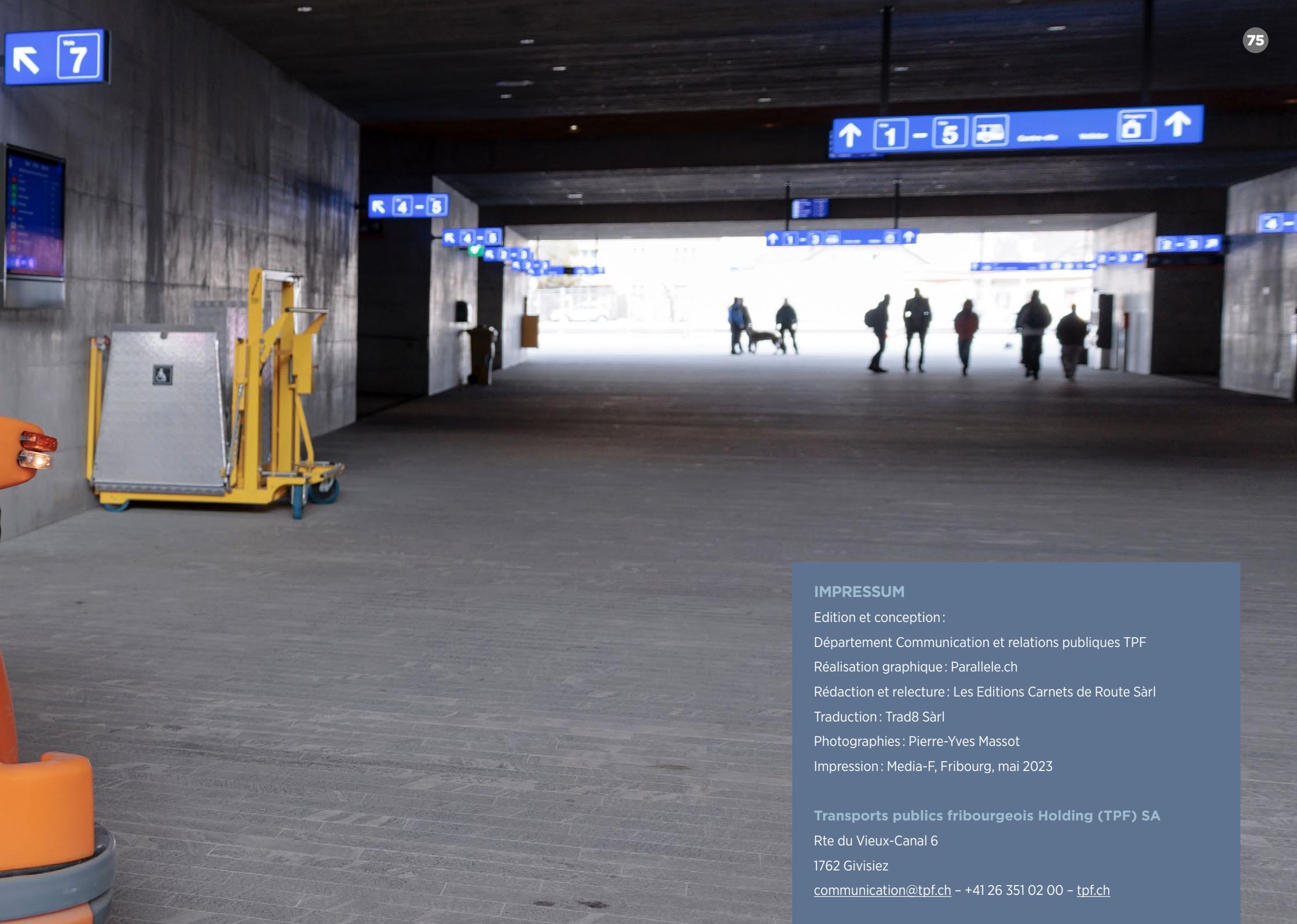
Pierre-Alain Coquoz
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Joël Schneuwly
Expert-réviseur agréé

Fribourg, le 27 avril 2023





IMPRESSUM

Edition et conception :

Département Communication et relations publiques TPF

Réalisation graphique : Parallele.ch

Rédaction et relecture : Les Editions Carnets de Route Sàrl

Traduction : Trad8 Sàrl

Photographies : Pierre-Yves Massot

Impression : Media-F, Fribourg, mai 2023

Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA

Rte du Vieux-Canal 6

1762 Givisiez

communication@tpf.ch - +41 26 351 02 00 - tpf.ch

« ENSEMBLE, BÂTISSONS VOTRE MOBILITÉ »